

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 05632

Numéro SIREN : 339 379 984

Nom ou dénomination : SAUR

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 27962



KPMG Audit

ERNST & YOUNG Audit

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de € 5.497.100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Saur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Saur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Une provision est constituée au passif du bilan de votre société (M€ 115,5 au 31 décembre 2017) selon les modalités présentées dans le paragraphe « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés. Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en l'état.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 30 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit



Baudouin Griton

ERNST & YOUNG Audit



Stéphanie Merle-Mortel

Groupe SAUR

Comptes consolidés
au 31 décembre 2017

(Normes IFRS)

Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
ACTIF			
Goodwill	4	339 406	338 715
Immobilisations incorporelles	3	187 701	185 385
Immobilisations corporelles	5	162 342	166 199
Participations dans les co-entreprises	6	36 557	35 930
Actifs financiers non courants	7	25 663	23 959
Instruments financiers non courants	14.4	3	24
Impôts différés actifs	16	19 681	26 393
ACTIFS NON COURANTS		771 353	776 605
Stocks et encours	9	22 586	22 235
Clients et comptes rattachés	9	987 924	920 229
Autres actifs courants	9	146 069	140 827
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	350 774	126 057
Actifs détenus en vue de la vente	17		246 626
ACTIFS COURANTS		1 507 353	1 455 975
TOTAL ACTIF		2 278 706	2 232 580
PASSIF			
Capital social	11.1	101 529	101 529
Réserves consolidées	11.2	92 471	89 032
Résultat de l'exercice - part du Groupe		212 434	40 880
Réserve de conversion	11.3	221	1 584
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		406 655	233 025
Participations ne donnant pas le contrôle		4 884	4 463
CAPITAUX PROPRES		411 539	237 488
Provisions non courantes	12.1	160 625	171 371
Provisions pour retraites et obligations assimilées	13	80 371	81 110
Dettes financières non courantes	14	128 192	138 020
Autres passifs non courants		11 778	16 411
Impôts différés Passifs	16	352	340
PASSIFS NON COURANTS		381 318	407 252
Provisions courantes	12.2	6 434	6 543
Dettes financières courantes	14	4 592	3 246
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	10	4 637	2 325
Comptes courants filiales	10	16 539	10 174
Autres passifs courants	15	1 453 647	1 358 533
Passifs détenus en vue de la vente	17		207 019
PASSIFS COURANTS		1 485 849	1 587 840
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 278 706	2 232 580

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2017	31 décembre 2016
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	1 292 164	1 244 180
Autres produits des activités ordinaires	19	9 760	9 240
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 301 924	1 253 420
Achats consommés		(480 815)	(454 965)
Charges de personnel		(405 934)	(409 971)
Charges externes		(233 553)	(215 095)
Impôts et taxes		(30 344)	(31 948)
Dotations nettes aux amortissements		(60 157)	(61 529)
Dotations nettes aux provisions		1 853	11 528
Autres produits et charges opérationnels courants	20	(26 412)	(28 775)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		66 562	62 665
Résultat de cessions		(123)	7 705
Autres produits et charges opérationnels non courants	21	(1 341)	(447)
RESULTAT OPERATIONNEL		65 098	69 923
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	6	7 075	7 297
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		72 173	77 220
Charges de l'endettement financier net	22	(7 132)	(7 735)
Autres charges financières nettes	22	1 091	(6 142)
RESULTAT FINANCIER		(6 041)	(13 877)
Impôts sur le résultat	23	(27 491)	(26 900)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		38 641	36 443
Résultat net des activités non poursuivies		175 868	6 264
RESULTAT NET		214 509	42 707
Résultat net - Part du Groupe		212 434	40 880
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle		2 075	1 827
Nombre d'actions total		4 854 483	4 854 483
Résultat net part du Groupe par action		43,76	8,42

(1) Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », le compte de résultat des activités non poursuivies, correspondant à l'UGT Propreté, est présenté sur une ligne distincte « Résultat net des activités non poursuivies » au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 à titre de comparaison. Se reporter à la note 17.

Etat du résultat global

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
RESULTAT NET DE LA PERIODE	214 509	42 707
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		2
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	(31)	(35)
Ecart de conversion dont les comptes sont établis en devises étrangères	(1 261)	3 468
Total des autres éléments du résultat global recyclables en résultat	(1 292)	3 435
Ecart actuariels sur les Avantages du personnel selon norme IAS19 Révisée	4 019	(2 568)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(1 096)	688
Total des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	2 923	(1 880)
Total des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	2 923	(1 880)
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	216 140	44 262
dont quote-part du Groupe	213 964	42 444
dont quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	2 176	1 818

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital SAUR	Primes	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015	101 529	10 153	88 001	(419)	(1 886)	197 378	4 616	201 994
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			(1 872)	(33)	3 469	1 564	(9)	1 555
Résultat de l'exercice			40 880			40 880	1 827	42 707
Résultat global			39 008	(33)	3 469	42 444	1 818	44 262
Augmentation de capital								
Variation de périmètre								
Autres variations								
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(6 797)			(6 797)	(1 971)	(8 768)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	101 529	10 153	120 212	(452)	1 583	233 025	4 463	237 488
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			2 923	(31)	(1 362)	1 530	101	1 631
Résultat de l'exercice			212 434			212 434	2 075	214 509
Résultat global			215 357	(31)	(1 362)	213 964	2 176	216 140
Augmentation de capital								
Variation de périmètre			(42)			(42)	15	(27)
Autres variations							15	15
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(40 292)			(40 292)	(1 785)	(42 077)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	101 529	10 153	295 235	(483)	221	406 655	4 884	411 539

Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	214 509	42 707
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 921)	(1 503)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	59 127	81 208
Résultat de cession d'actifs	(166 127)	(4 175)
Subventions d'investissement	(746)	(1 142)
Autres éléments	1 370	763
Coût de l'endettement financier net	5 007	6 159
Impôts	22 948	21 930
Capacité d'autofinancement	134 167	145 947
Variation du besoin en fonds de roulement	21 382	(2 795)
Impôt décaissé	(23 946)	(33 208)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	131 603	109 944
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	116 305	73 202
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	15 298	36 742
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(63 170)	(77 482)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 819	3 222
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 103	(2 831)
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(58 248)	(77 091)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(682)	(49)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés		
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	147	23
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	(535)	(26)
Prix d'acquisition des titres consolidés	(1 066)	(6)
Prix de cession des titres consolidés	189 767	9 223
Dettes nettes sur titres consolidés	-	
Variation de périmètre sur la trésorerie	10 899	13 219
Sous total flux liés aux titres consolidés	199 600	22 436
Variation des autres immobilisations financières	430	(1 201)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	141 247	(55 882)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	134 972	(29 713)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	6 275	(26 169)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société HIME		
Dividendes versés	(42 077)	(8 767)
Autres variations sur capitaux		
Variation des dettes financières	(9 563)	(47 146)
Intérêts (décaissés) encaissés	(4 887)	(6 499)
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(56 527)	(62 412)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(55 665)	(58 225)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(862)	(4 187)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	(283)	3 030
E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES		(1 682)
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	216 040	(7 002)
Trésorerie à l'ouverture	113 558	120 560
Flux nets de l'exercice	216 040	(7 002)
Autres flux non monétaires		
Trésorerie à la clôture	329 598	113 558

(1) Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 concernant l'UGT Propreté. L'activité non poursuivie est présentée en note 17.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2017 et événements post-clôture	8
1.1 – Faits significatifs	8
1.2 – Evènements post-clôture	8
Note 2 – Principes et méthodes comptables	9
2.1 – Référentiel comptable	9
2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2017	9
2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2018	9
2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1 ^{er} janvier 2018	9
2.2 – Principes de préparation des états financiers	9
2.3 – Méthodes de consolidation	10
2.3.1 – Entités contrôlées	10
2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises	10
2.3.3 – Participation dans des activités conjointes	11
2.4 – Méthode de Conversion	11
2.5 – Estimations et hypothèses	11
2.6 – Méthodes comptables	11
2.6.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée	11
2.6.2 – Actifs non courants	12
2.6.3 – Actifs courants	15
2.6.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	16
2.6.5 – Passifs non courants	16
2.6.8 – Chiffre d'affaires	18
2.6.9 – Autres éléments du compte de résultat	18
Note 3 – Immobilisations incorporelles	20
Note 4 – Goodwills	21
4.1 – Evolution de la valeur nette des Goodwills	21
4.2 – Test de dépréciation des Goodwills	21
Note 5 – Immobilisations corporelles	22
Note 6 – Participations dans les co-entreprises	23
Note 7 – Actifs financiers non courants	27
Note 8 – Contrats de construction	28
Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes	29
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
Note 11 – Capitaux propres	30
11.1 – Capital	30
11.2 – Réserves consolidées	31
11.3 – Réserve de conversion	31
Note 12 – Provisions	32
12.1 – Provisions non courantes	32
12.2 – Provisions courantes	33
Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi	34
13.1 – Description des régimes	34

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années	34
13.3 – Evolution des engagements	35
Note 14 – Dettes financières	38
14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement	38
14.2 – Dettes financières par échéance	39
14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise	39
14.4 – Lignes de crédit mobilisables au titre de la New Money CAPEX et RCF	39
Note 15 – Autres passifs courants	41
Note 16 – Impôts différés actifs et passifs	42
16.1 – Evolution des impôts différés	42
16.2 – Ventilation des impôts différés par nature	42
Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	43
17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente	43
17.2 – Activités non poursuivies	43
Note 18 – Contrats de location	43
18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail	43
18.2 – Contrats de location simple	44
Note 19 – Produits des activités ordinaires et chiffre d'affaires	44
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	45
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants	45
Note 22 – Résultat financier	46
Note 23 – Impôts sur le résultat	46
Note 24 – Instruments financiers de couverture	48
Note 25 – Engagements hors bilan	50
25.1 – Engagements liés au financement du Groupe	50
25.2 – Engagements contractuels d'investissement	50
25.3 – Engagements liés aux contrats de location	50
25.4 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	50
Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes	51
Note 27 – Effectifs	52
Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction	52
Note 29 – Principaux taux de conversion	53
Note 30 – Dividendes	53
Note 31 – Liste des sociétés consolidées	54

Informations générales sur l'entreprise

Acteur de la gestion des services de l'eau, le groupe accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagements liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation). A l'international, le Groupe est présent en Arabie saoudite, Ecosse, Espagne et Pologne.

Le 27 mars 2018, le Président de la société SAUR a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Saur est une société par actions simplifiée, immatriculée en France sous le numéro RCS 339 379 984, créée le 30 juin 1933.

Le Groupe Saur qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe SAUR est consolidé selon la méthode de l'intégration Globale dans les comptes de celui-ci.

Nouvel accord d'intéressement Groupe 2017-2019

Un nouvel accord d'intéressement sur 3 ans a été signé en juin 2017 au titre des exercices 2017 à 2019. Cet accord vise notamment à associer les salariés au développement attendu du Groupe.

1.2 – Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture pouvant avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2017 n'est à signaler.

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice

2017 et événements post-clôture

1.1 – Faits significatifs

Cession de l'activité Propreté (COVED)

Le 5 avril 2017, le Groupe a cédé son activité Propreté, composée de quatre sociétés (COVED, EVOL'UTOM 36, SOREPAR et VALORSYS) auprès d'un groupe spécialisé dans cette activité. Cette cession est la suite logique de l'option de vente qui avait été signée le 5 décembre 2016. Le Groupe a par ailleurs obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession et d'en affecter le réinvestissement dans des projets de développement.

Nouveau Business Plan à horizon 2022

Le Groupe se positionne à présent comme un *pure player* de l'eau et a élaboré un plan stratégique à horizon 2022 (« Initiative 2022 ») en affirmant des capacités d'investissement retrouvées grâce à la cession de l'activité Propreté. Le Comité Exécutif a été renforcé, notamment pour accélérer le développement à l'international et des nouveaux services.

Par ailleurs, Louis-Roch Burgard, Président Exécutif de Saur, a décidé de s'adjoindre fin 2017 l'assistance d'un groupement de trois banques. Leur mission sera de l'accompagner dans la réflexion et la préparation en vue des évolutions de la structure financière (refinancement de la dette) et de l'actionnariat de la société, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'un mandat de vente.

Acquisition d'Imageau

Le 29 septembre 2017, Saur a acquis la start-up ImaGeau afin de renforcer son offre dans la gestion de la ressource en eau.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice 2017 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2017.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2017, sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2016, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 2.1.1.

2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2017

Les nouveaux amendements suivants adoptés par l'Union européenne sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 :

- amendements à IAS 7 « *Initiatives concernant les informations à fournir sur l'état des flux de trésorerie* »
- amendements à IFRS 12 « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titres de pertes latentes* »

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. A noter cependant les nouvelles informations communiquées dans la note 14 - Dettes financières.

2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018

- IFRS 15 – « *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* »

Le Groupe appliquera cette norme au 1^{er} janvier 2018. Les travaux d'analyses préliminaires réalisés au cours de 2017 ont permis de documenter une très large convergence entre les méthodes actuellement appliquées et les dispositions d'IFRS 15. Le Groupe a procédé à une analyse fine des typologies de contrats gérés par des entités représentant l'essentiel de son activité. Les principaux points d'analyse ont notamment porté sur l'identification d'obligations de performances distinctes et le respect des critères de transfert progressif du contrôle aux clients. Aucun impact significatif n'est attendu sur la situation nette d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

- IFRS 9 – « *Instruments financiers* »

Le Groupe appliquera cette norme au 1^{er} janvier 2018. L'impact au 1^{er} janvier 2018 devrait notamment porter sur les règles de prise

en compte des risques de crédit dans l'évaluation des créances commerciales et assimilées. Sur la base des travaux actuellement réalisés, l'incidence de l'application de cette norme devrait être non significative sur les états financiers pris dans leur ensemble.

2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2018

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location est d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe n'envisage pas d'appliquer cette norme de façon anticipée. L'analyse des incidences de l'application de cette norme est en cours, ainsi que l'analyse des choix à opérer en matière de méthode de transition.

2.2 – Principes de préparation des états financiers

Principes généraux

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des instruments financiers qui sont comptabilisés conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers définies par la norme IAS 39.

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de HIME, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe sont précisées ci-après.

Toutes les transactions et positions internes sont éliminées dans les États financiers consolidés.

La liste des sociétés consolidées que ce soit par intégration globale, mises en équivalence ou en proportion des droits directs du Groupe sur les actifs et obligations directes sur les passifs (activités conjointes) est présentée dans la Note 31 aux 31 décembre 2017 et 2016.

2.3.1 – Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont il détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans

les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise ». Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

2.3.3 – Participation dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

2.4 – Méthode de Conversion

Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères, établis dans leur devise de fonctionnement, sont convertis sur la base des parités de change suivantes :

- bilan : l'ensemble des éléments actif et passif est converti aux taux de clôture ;
- compte de résultat et tableau de flux de trésorerie : utilisation du taux de change moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Traduction des opérations en devises

Les créances ou dettes, libellés en devises étrangères, sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date des opérations. A la clôture de l'exercice, les soldes des comptes de bilan, exprimés en devises, sont convertis en euro au taux de clôture. Les résultats de change en découlant sont portés en compte de résultat.

2.5 – Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers, conformément aux règles édictées par les IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill, des immobilisations corporelles et incorporelles (se reporter à la Note 2.6.2.8) ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour garantie, pour reconstitution de sites et les engagements de retraite et assimilés (se reporter à la Note 2.6.5) ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dénommé « eau en compteur » (se reporter à la Note 2.6.8) ;

2.6 – Méthodes comptables

2.6.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément au bilan les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant. Ceux qui n'entrent pas dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant lorsque les entités s'attendent à réaliser ces actifs ou à régler ces passifs dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice. Inversement, ils sont classés en non courant dès lors que la réalisation de l'actif ou le règlement du passif doit s'effectuer au-delà des 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant. Les actifs financiers courants sont principalement composés des actifs financiers que le Groupe prévoit de céder ou de réaliser dans un horizon de 12 mois et de la part à moins d'un an des prêts et créances à long terme.

Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.

Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs non courants et passifs non courants.

2.6.2 – Actifs non courants

2.6.2.1 – Goodwill

A. Principe

A l'occasion d'une prise de participation, les actifs et passifs de l'entreprise acquise, y compris les éléments incorporels qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables, sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Le goodwill déterminé selon la norme IFRS 3 R est constaté à l'actif du bilan en goodwill s'il est positif, ou en résultat de l'année d'acquisition s'il est négatif.

L'évaluation en juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié qu'en cas de corrections d'erreurs.

B. Détermination des goodwills

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Les goodwills représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total :

- i. de la contrepartie transférée ;
- ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;

par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

C. Évaluation des goodwills

Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Ces goodwills sont testés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui constituent des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie largement indépendants des flux de trésorerie générés par les autres UGT.

Les modalités de réalisation de ces tests de perte de valeur sont présentées dans la Note 2.6.2.8 « Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles ».

Les pertes de valeur relatives à des goodwills ne sont pas réversibles et sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, le cas échéant.

2.6.2.2 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par IAS 38 sont remplis. Dans ce cas, l'immobilisation incorporelle provenant du développement est amortie sur sa durée d'utilité. Compte tenu des activités du Groupe, les montants comptabilisés en tant que frais de développement à l'actif du bilan sont peu significatifs.

Brevets et droits assimilés

Concerne essentiellement des brevets acquis.

Les brevets déposés par les sociétés du Groupe sont amortis sur une durée n'excédant pas 10 ans.

Droits au bail

Ils résultent de droits contractuels (bail emphytéotique) pouvant être évalués de manière fiable, et sont générateurs d'avantages économiques futurs puisqu'ils sont attachés à des contrats d'exploitation de longue durée. Ils sont conservés en immobilisations incorporelles et amortis sur la durée du bail auquel ils sont attachés.

Fonds de commerce :

Les fonds commerciaux non protégés juridiquement sont inscrits en goodwill.

Les fonds commerciaux liés à des droits au bail, représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable, sont inscrits en fonds de commerce.

Ils sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de bail auquel ils sont attachés (généralement inférieure à 20 ans).

Logiciels

Les logiciels et développements informatiques spécifiques au métier du Groupe sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 3 et 7 ans.

Droits d'exploitation

Sont enregistrés dans ce poste les actifs incorporels liés aux annuités d'emprunts portés pour le compte des collectivités. Ils sont amortis linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Travaux concessifs

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine des collectivités locales.

Ces installations ne sont pas inscrites à l'actif du bilan et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

En revanche, les travaux concessifs améliorants financés par le Groupe et entrant dans le champ d'application d'IFRIC 12 figurent à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles. Ils font l'objet d'un amortissement sur la durée du contrat.

2.6.2.3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les actifs et composants sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévisible de leur utilisation.

Principales durées d'utilisation retenues :

Terrains de gisements (ISDND)	(1)
Constructions hors exploitation	(2)
Constructions industrielles selon nature	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 8 ans

(1) Ils sont amortis selon le rythme d'enfouissement du centre de stockage de déchets ultimes.

(2) Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels (appréciation d'une valeur résiduelle terminale dans le calcul des amortissements).

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Résultat de cession ».

L'ensemble immobilier ATLANTIS, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, a fait l'objet d'une décomposition en éléments significatifs :

Composants	Durées d'utilité prévues
Construction (gros œuvre)	30 ans
Façades, ascenseurs, menuiseries extérieures	25 ans
Etanchéité	15 ans
Climatisation	10 ans
Sols souples	5 ans

2.6.2.4 – Concessions – notion IFRS

L'interprétation SIC 29 « *Accords de concession de services – Informations à fournir* » traite des informations concernant les contrats de concession à donner dans les notes aux comptes, tandis qu'IFRIC 12 traite de la comptabilisation de certains contrats de concession par le concessionnaire.

Ces interprétations précisent les caractéristiques communes aux contrats de concession :

- la fourniture d'un service public et la gestion de l'infrastructure associée sont confiées au concessionnaire avec des obligations plus ou moins étendues d'extension et de renouvellement ;
- le concédant a l'obligation d'assurer le service public qui fait l'objet de la concession (critère déterminant) ;
- le concessionnaire est le responsable de l'exploitation et non un simple agent agissant sur ordre ;
- le prix et les conditions (régulation) de révision de prix sont fixés à l'origine du contrat.

Pour qu'un contrat de concession soit inclus dans le périmètre de l'interprétation IFRIC 12, l'utilisation de l'infrastructure doit être contrôlée par le concédant et les critères suivants remplis :

- le concédant contrôle ou régule le service public c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ils doivent être rendus ; et
- le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Cette notion IFRS de la concession est indépendante de la qualification juridique du contrat qui peut en France revêtir différentes formes (affermage, concession, gérance). A noter cependant une convergence depuis la réforme de l'Ordonnance Concession applicable à compter du 1^{er} avril 2016 : la terminologie « concession » est devenue juridiquement plus générique et englobe tout type de Délégation de Service Public, sans distinguer selon que le concessionnaire construise ou non le patrimoine initial (le fait de construire n'emporte plus une distinction juridique spécifique). Dans le groupe, les contrats de

gestion déléguée de service public sont majoritairement de type affermage.

Comptabilisation des contrats de concession

Les droits du concessionnaire sur les infrastructures des contrats de concession sont comptabilisés selon la nature de la rémunération à recevoir. Ainsi :

- le modèle « *actif financier* » est applicable quand le concessionnaire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement de la part du concédant, soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le concédant sur le montant des encaissements de la part des usagers du service public ; c'est-à-dire est payé en substance par le concédant ;
- dans les autres cas, le modèle « *actif incorporel* » est applicable : le concessionnaire bénéficie alors d'un simple droit à facturer les usagers du service public ; le concessionnaire est payé en substance par l'utilisateur.

Le terme « en substance » signifie que l'identité du payeur n'est pas en soi le critère déterminant mais qu'en fait, il convient de déterminer qui est le véritable débiteur final.

En application de ces principes :

- les immobilisations reçues à titre gratuit du concédant, en tant qu'éléments d'infrastructure dont l'accès est donné au concessionnaire pour les besoins de l'accord de service, ne pouvant être cédées et étant remises gratuitement en fin de contrat au concédant ne sont pas inscrites dans l'état de situation financière. En particulier, les éléments d'infrastructure confiés pendant la durée du contrat au concessionnaire par le concédant aux fins d'entretien et de maintenance ne sont pas inscrits dans l'état de situation financière ;

Les éléments d'infrastructure réalisés par le concessionnaire sont comptabilisés de la façon suivante :

- en cas d'application du modèle « *actif incorporel* » la juste valeur des travaux représente le coût d'acquisition de l'actif incorporel qui est comptabilisé au moment de la construction des ouvrages dès lors que ces travaux génèrent des avantages économiques futurs (par exemple extension de réseau),
- en cas d'application du modèle « *actif financier* » la créance sur le concédant est comptabilisée au moment de la construction des ouvrages à la juste valeur des travaux

Outre le reversement de sommes collectées auprès des usagers du service au profit du concédant, le Groupe peut être redevable de paiements au concédant. Si ces paiements ne sont pas effectués en échange de biens ou services distincts de l'accord de concession ou de droits d'utilisation caractéristiques d'un contrat de location distincts des droits accordés par le contrat de concession, ces paiements constituent :

- une réduction du prix de vente de l'infrastructure en cas d'application du modèle « *actif financier* »,

- une augmentation de l'actif incorporel pour les paiements fixes en cas d'application du modèle « *actif incorporel* ». La contrepartie est comptabilisée sur la ligne « Autres passifs non courants » de l'état de la situation financière consolidée.

Les dépenses de renouvellement correspondent à des obligations prévues aux contrats dont les modalités peuvent différer (obligation générale de remplacement en cas de défaillance, plan de renouvellement contractuel, compte de suivi contractuel, etc.). Elles sont comptabilisées soit à l'actif dans les états de situations financières en tant qu'actif incorporel ou actif financier suivant le modèle applicable au contrat si elles génèrent des avantages économiques futurs (renouvellement améliorant), soit en charges dans le cas inverse (renouvellement à l'identique). Les dépenses de renouvellement à l'identique font l'objet de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif pour renouvellement lorsque, à une date donnée, il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et sa réalisation. Se référer également à la note 2.6.5.

2.6.2.5 – Contrats de location-financement et crédit-bail

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le Groupe SAUR supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminué des amortissements cumulés et pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation. Au passif, la contrepartie des actifs retraités figure en dettes financières. La dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêts au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû ou à défaut au taux d'endettement marginal du Groupe.

Les impôts différés induits par ce retraitement sont inscrits dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés décrits à la note 2.6.2.7.

2.6.2.6 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent notamment :

- les titres de participations des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable, et qui ne sont pas consolidées,
- les prêts et créances rattachés ou non à des participations, des immobilisations financières diverses (dépôts et cautionnements notamment),

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs, la perte est constatée en résultat.

2.6.2.7 – Impositions différées (IAS 12)

Conformément à l'approche prévue par IAS 12, les impôts différés sont constatés pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif, et sont calculés selon la méthode du report variable société par société.

Ces différences temporelles sont :

- soit sources d'impositions futures : (impôts différés passifs) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- soit sources de déductions futures : (impôts différés actifs) et concernent principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement ;

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Pour le calcul des impôts différés, l'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les passifs d'impôts sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

2.6.2.8 – Perte de valeur des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses goodwill, actifs incorporels et corporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte

sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée suivant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée suivant la méthode des comparables boursiers ou, à défaut, la référence à des valeurs de transaction récente sur des actifs comparables.

Les flux de trésorerie futurs sont issus du plan à cinq ans, déterminé dans le cadre de l'élaboration du budget 2018 et des prévisions 2019-2022 du Groupe préparés par la Direction et autorisés par l'organe de surveillance et de contrôle du Groupe.

La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé. Une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable et imputée en priorité aux actifs incorporels hors goodwill, actifs corporels et goodwill.

Les taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et les flux de trésorerie ayant servi aux calculs des valeurs recouvrables des actifs immobilisés ont été déterminés en tenant compte de l'environnement économique du moment et des activités du Groupe. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

2.6.3 – Actifs courants

Créances clients et comptes rattachés et autres créances

Compte tenu du cycle d'exploitation et de facturation des prestations (distribution d'eau et assainissement, propreté, travaux), cette rubrique comprend :

- les facturations et situations émises au fur et à mesure de

l'exécution des prestations ou des travaux (situations acceptées par le maître d'ouvrage),

- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage, ainsi que les produits à recevoir propres à l'activité eau (la période de facturation dans les métiers de l'eau est régie par des règles contractuelles).

Ces créances sont évaluées initialement à la juste valeur. Par la suite des dépréciations sont éventuellement constituées au regard des possibilités effectives de recouvrement.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût, des dépréciations sont comptabilisées.

Actifs, passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées (non poursuivies).

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits. Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Enfin, doivent être mentionnés, soit dans l'état des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes, les flux des activités non poursuivies constituant des flux des activités opérationnelles, des flux des activités d'investissement et des flux des activités de financement.

2.6.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dettes financières courantes.

2.6.5 – Passifs non courants

Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui actualise exactement le flux attendu des sorties futures de trésorerie jusqu'à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passifs courants.

Provisions

Conformément à IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les obligations contractuelles d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions sont le niveau des coûts à proprement parler et le calendrier de leur survenance. Ces paramètres sont établis sur la base des informations et estimations que la société estime les plus adéquates à la date de clôture.

Provisions non courantes

Les provisions non courantes, qui ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation, incluent pour l'essentiel :

- les provisions pour obligations contractuelles (renouvellement et remise en état des sites),
- les provisions pour avantages au personnel,
- les provisions destinées à couvrir les litiges.

Obligations contractuelles de renouvellement :

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour l'eau et l'assainissement, le Groupe exploite les installations appartenant aux collectivités locales, et a l'obligation contractuelle de continuité de service.

Cette obligation peut se matérialiser par le remplacement de certaines installations à l'identique. En fin de contrat, tous ces biens renouvelés sont remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe 3 types de clauses de renouvellement : garantie, compte, programme, étant précisé qu'un même contrat combine parfois les trois types de clauses à la fois.

1 - La garantie : engagement contractuel de maintenir en état et de remplacer si nécessaire les installations par notre groupe de manière à assurer la continuité de service. Il n'est prévu contractuellement aucun planning ni budget de renouvellement, et donc aucun remboursement à la collectivité en fin de contrat.

2 - Le compte : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement. La nature et le planning prévisionnel de renouvellement ne sont pas prévus. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées.

3 - Le programme : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement pour des catégories précises d'équipements et selon un planning prévisionnel précis. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées au titre des remplacements non réalisés.

Ces obligations conduisent à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur. Le Groupe comptabilise deux catégories de dettes pour renouvellement :

- une provision pour risques et charges :

celle-ci prend en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des matériels. Elle n'est pratiquée que dans la mesure où le remplacement probable des biens intervient avant la fin du contrat. Elle est déterminée, pour chaque contrat, matériel par matériel. Elle est régulièrement analysée en ce qui concerne les durées moyennes de vie des équipements sur la base d'un examen statistique.

- une charge à payer pour compte et programme :

les dépenses sont constatées en charges au fur et à mesure de leur engagement. Les dépenses qui ne sont pas effectuées conformément à l'obligation contractuelle annuelle (déterminée sur une base linéaire) font l'objet d'une inscription en charges à payer.

Provisions pour avantages au personnel :

L'évaluation des engagements relatifs aux avantages du personnel relevant de régimes à prestations définies repose sur des calculs actuariels. Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées. Cependant toute modification d'hypothèse pourrait avoir un impact significatif.

L'évaluation et la comptabilisation de ces provisions sont réalisées conformément à la norme IAS 19 révisée, laquelle est applicable à tous les engagements de retraite, qu'ils soient contractuels, informels ou qu'ils relèvent d'usages, ainsi qu'aux médailles du travail.

Dans le Groupe, les avantages au personnel concernent principalement :

1) les engagements de retraite : évalués selon la « méthode des unités de crédit projetées », les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation déterminé sur la base des données historiques par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'inflation,
- d'un taux de revalorisation des salaires,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles sont propres à chaque pays.

Ce traitement se traduit par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

2) les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté : une provision est enregistrée au bilan consolidé, et correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

La provision est calculée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que ces derniers atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (probabilité dépendant de la rotation du personnel et des tables de mortalité),
- en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées,
- en tenant compte de la probabilité que les salariés demandent la médaille,
- en tenant compte d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit également par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

2.6.8 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (correspondant aux produits des activités ordinaires selon IAS 18) du Groupe comprend essentiellement les produits liés aux métiers suivants :

- Eau,
- Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service.

Les ventes sont reconnues lorsque la livraison a eu lieu (risques et avantages transférés à l'acheteur) ou à l'avancement pour les prestations de services et les contrats de construction, le prix est fixé ou déterminable et le caractère recouvrable des créances est probable.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence d'un différé de paiement a un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

Eau

La comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la distribution d'eau est réalisée sur la base des volumes livrés aux clients, que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« relève ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement (chiffre d'affaires dit « en compteur »). Cette estimation d'eau « en compteur » à la clôture est réalisée à partir de données historiques, de statistiques de consommation et d'estimations de prix de vente.

En ce qui concerne l'assainissement ou le traitement des effluents, le prix de la prestation est, soit inclus dans la facture de distribution d'eau, soit fait l'objet d'une facturation spécifique à la collectivité locale ou au client industriel.

En ce qui concerne les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée en chiffre d'affaires.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du Produit des Activités Ordinaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service

Le chiffre d'affaires des contrats de construction, qui portent sur la conception et la construction des équipements nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau, est déterminé en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement et de façon plus générale les dispositions présentées dans IAS 11

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir dès lors que le total des produits et charges liés à la construction ainsi que le niveau d'avancement peuvent être déterminés de manière fiable.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison, indépendamment du degré d'avancement.

Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondant n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

2.6.9 – Autres éléments du compte de résultat

Subventions

La comptabilisation des subventions est différente selon leur nature :

- subventions d'investissement liées aux actifs corporels : elles sont comptabilisées en « Produits constatés d'avance » et sont constatées en résultat au même rythme que l'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».
- subventions d'exploitation : par définition, elles sont rattachées à des éléments opérationnels et, à ce titre, comptabilisées sur la rubrique « Autres produits des activités ordinaires ».

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant est un indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente » (en conformité avec la Recommandation CNC 2009-R03, relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel comptable international). En effet, le ROC est un solde de gestion qui permet de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui, par nature, ont un degré de

prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Pour le Groupe ces éléments correspondent pour l'essentiel aux résultats de cession et aux autres éléments non récurrents. Les charges de restructuration liées au personnel sont, selon une approche constante au sein du groupe, maintenues dans le ROC.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste comprend les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe. Leur détail est fourni dans la Note 21.

Eléments financiers du compte de résultat

Les charges de l'endettement financier net comprennent :

- les intérêts (payés ou courus non échus à payer) sur les emprunts, calculés selon la méthode du coût amorti,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement,
- les produits ou charges d'intérêts liés à la trésorerie,
- les revenus et les résultats de cession des valeurs mobilières de placement.

Les autres produits et charges financiers comprennent pour l'essentiel les revenus de créances financières, les dividendes reçus de sociétés non consolidées, les résultats de change, les

pertes de valeur sur actifs financiers et la désactualisation des créances et provisions.

Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôts différés.

Les différences temporelles déductibles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années postérieures. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

Intégration fiscale

Les sociétés françaises détenues directement ou indirectement à 95% au moins, sont incluses dans le champ d'application de ce régime. La liste de ces sociétés est détaillée dans la note 31.

Les charges d'impôts sont supportées par chaque filiale, comme si elles avaient été imposées séparément, après imputation des crédits d'impôts éventuels (CICE notamment). HIME est seule redevable de l'impôt sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt éventuelle est acquise à HIME, société intégrante, sans redistribution aux filiales.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

	Frais de R & D	Logiciels	Fonds de commerce	Brevets et droits assimilés	Droits d'exploitation	Contrats clients	Concessions	Autres incorporelles	TOTAL
BRUT									
	150	96 048	6 590	3 092	198 023	7 351	201 188	11 963	524 405
Flux de la période									
Changement de périmètre		2					(60)		(58)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(97)	(1 325)	(2 012)	(1 834)	(9 370)			(4 338)	(18 976)
Invest. et autres augmentations		601		15	3 021		5 986	2 715	12 338
Cessions et réductions diverses	(53)	(522)	(15)	(6)	(4 111)		(1 375)		(6 082)
Ecart de conversion		(51)						(1)	(52)
Virements de rubriques et autres		8 956	(1)	114	1 275		4 367	(38)	14 673
31 décembre 2016		103 709	4 562	1 381	188 838	7 351	210 106	10 301	526 248
Flux de la période									
Changement de périmètre		54						(49)	5
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)		(1 363)						617	(746)
Invest. et autres augmentations		445		46	3 112		7 902	82	11 587
Cessions et réductions diverses		(397)			(9 943)		(3 243)	(5)	(13 588)
Ecart de conversion		84						2	86
Virements de rubriques et autres (1)		8 745	8	(6)	7 316		10 556	1 835	28 454
31 décembre 2017		111 277	4 570	1 421	189 323	7 351	225 321	12 783	552 046
II AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR									
	(129)	(85 785)	(4 388)	(2 727)	(111 268)	(1 750)	(112 209)	(3 549)	(321 805)
Flux de la période									
Changement de périmètre		(1)							(1)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	81	830	1 985	1 751	3 907			246	8 800
Cessions et réductions diverses	53	508	15	11	4 038		1 161		5 786
Dotations et reprises	(5)	(7 706)	(194)	(158)	(10 970)	(350)	(14 452)	(346)	(34 181)
Ecart de conversion		48						1	49
Virements de rubriques et autres (1)		(76)	(1)	73			491	2	489
31 décembre 2016		(92 182)	(2 583)	(1 050)	(114 293)	(2 100)	(125 009)	(3 646)	(340 863)
Changement de périmètre		(31)				(625)		49	(607)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)		(9)							(9)
Cessions et réductions diverses		268			9 985		3 196	5	13 454
Dotations et reprises		(7 881)	(184)	(85)	(10 016)	275	(16 403)	(262)	(34 556)
Ecart de conversion		(81)						(1)	(82)
Virements de rubriques et autres (2)		1		(12)			(1 681)	10	(1 682)
31 décembre 2017		(99 915)	(2 767)	(1 147)	(114 324)	(2 450)	(139 897)	(3 845)	(364 345)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE									
Valeur nette au 31 décembre 2015	21	10 263	2 202	365	86 755	5 601	88 979	8 414	202 600
Valeur nette au 31 décembre 2016		11 527	1 979	331	74 545	5 251	85 097	6 655	185 385
Valeur nette au 31 décembre 2017		11 362	1 803	274	74 999	4 901	85 424	8 938	187 701

(1) Retraitement IFRIC 12 (avis de juillet 2016) VNC au 1er janvier 2015 = 22 148

(2) Autres mouvements sur les immobilisations incorporelles

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)

VNC

17 897

8 875

26 772

(3) Correspond aux actifs de l'activité Propreté reclassés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière consolidée

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que les logiciels, les droits d'exploitation, les contrats clients et les concessions.

Contrats clients

Suite à l'acquisition du groupe BGEH fin 2010, le groupe a comptabilisé 7,4 millions d'euros en immobilisations incorporelles au titre des contrats acquis. Cette immobilisation est amortissable sur 21 ans.

Travaux concessifs (IFRIC12)

Ces immobilisations incorporelles résultent de travaux concessifs améliorants relatifs à des installations complexes et sont comptabilisés selon le modèle de l'actif incorporel tel que prévu par IFRIC 12 (cf. note 2.6.2.4). A noter que des installations

améliorantes (mais non complexes) de systèmes de télérelève figurent pour une valeur nette comptable d'environ 22 millions d'euros au 31 décembre 2017 dans la colonne « droits d'exploitation ».

Droits d'exploitation

Cette colonne comporte notamment les droits d'exploitation payés par la filiale espagnole lors de l'acquisition de nouveaux contrats pour une valeur nette comptable d'environ 49 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Note 4 – Goodwills

4.1 – Evolution de la valeur nette des Goodwills

31 décembre 2015	344 543
Changement de périmètre	(5 828)
Dépréciation	
31 décembre 2016	338 715
 EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE	
31 décembre 2016	338 715
Changement de périmètre (*)	691
Dépréciation	
31 décembre 2017	339 406
(*) Changement de périmètre	
Entrée d'Imageau	1 007
Sortie de Sothep	-316
	<u>691</u>

4.2 – Test de dépréciation des Goodwills

La valeur recouvrable des goodwills a fait l'objet d'un test de dépréciation en date du 31 décembre 2017 selon les modalités décrites à la note 2.6.2.8 à partir de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du DCF ou « Discounted Cash Flow »).

Cette méthode se fonde sur :

- des prévisions de flux de trésorerie établies pendant la durée du plan à cinq ans composé du budget 2018 et des prévisions 2019-2022 du Groupe, tels qu'adoptés par le Conseil de Surveillance de la société HIME du 24 janvier 2018. Ces prévisions sont liées aux conditions d'exploitation des activités poursuivies prévues par le Management, notamment la durée et le renouvellement des contrats, les évolutions tarifaires et les perspectives futures de marchés ;
- une valeur terminale, pour la période au-delà du plan, déterminée par application d'un taux de croissance long terme adapté à nos activités au flux de trésorerie normatif de la dernière année des prévisions ;

un taux d'actualisation correspondant à chaque UGT en fonction de ses risques inhérents

Les résultats obtenus font l'objet d'une analyse de sensibilité par rapport au taux d'actualisation et au taux de croissance à long terme du flux de trésorerie libre normatif.

Le Groupe estime, sur la base des projections financières raisonnablement raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur les goodwills présentés dans l'état de situation financière au 31 décembre 2017.

Rappelons que les pertes de valeur sur goodwills ne peuvent faire l'objet d'une reprise en application d'IAS 36.

Note 5 – Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel	Actifs de contrepartie ISDND	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
BRUT							
31 décembre 2015	109 073	142 323	265 078	51 551	266 560	1 214	835 799
Changement de périmètre		(11)	121		(1 138)		(1 028)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(84 732)	(35 584)	(75 141)	(57 984)	(90 660)		(344 101)
Investissements et autres augmentations	4 248	7 531	19 453		41 410	941	73 583
Cessions et réductions diverses	(1 358)	(5 612)	(24 538)		(17 924)	(190)	(49 622)
Ecart de conversion	(19)	(303)	(1 229)		(190)		(1 741)
Virements de rubriques et autres	2 944	1 699	4 764	6 433	(23 130)	(957)	(8 247)
31 décembre 2016	30 156	110 043	188 508		174 928	1 008	504 643
Changement de périmètre			125	(1 048)	(695)		(1 618)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)	(885)	(114)	566		1 463		1 030
Investissements et autres augmentations	1 334	1 164	16 988		32 612	43	52 141
Cessions et réductions diverses	(154)	(1 124)	(11 286)		(5 409)	(62)	(18 035)
Ecart de conversion	30	498	66		322		916
Virements de rubriques et autres (3)	142	(13)	1 448	1 048	(30 068)	(4)	(27 447)
31 décembre 2017	30 623	110 454	196 415		173 153	985	511 630
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR							
31 décembre 2015	(49 519)	(89 021)	(185 549)	(51 551)	(170 999)		(546 639)
Flux de la période							
Changement de périmètre			(45)		(16)		(61)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	49 425	22 336	42 863	57 984	52 743		225 351
Cessions et réductions diverses	364	5 392	19 012		17 494		42 262
Dotations et reprises	(9 788)	(7 558)	(17 433)	(6 433)	(18 225)		(59 437)
Ecart de conversion	5	57	374		138		574
Virements de rubriques et autres	324	(640)	(89)		(89)		(494)
31 décembre 2016	(9 189)	(69 434)	(140 867)		(118 954)		(338 444)
Changement de périmètre			(125)	1 048	506		1 429
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)	(19)	(52)	(1 334)		(414)		(1 819)
Cessions et réductions diverses	70	1 090	8 592		5 248		15 000
Dotations et reprises	(1 356)	(5 723)	(12 011)	(1 048)	(6 565)		(26 703)
Ecart de conversion	(9)	(112)	(92)		(233)		(446)
Virements de rubriques et autres (3)	738	931	26				1 695
31 décembre 2017	(9 765)	(73 300)	(145 811)		(120 412)		(349 288)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE							
Valeur nette au 31 décembre 2015	59 554	53 302	79 529		95 561	1 214	289 160
Valeur nette au 31 décembre 2016	20 967	40 609	47 641		55 974	1 008	166 199
Valeur nette au 31 décembre 2017	20 858	37 154	50 604		52 741	985	162 342

(1) Dont immobilisations en location-financement et crédit-bail :

	Brut	Amort	Net
- Terrains			
- Constructions	7 954	(7 039)	915
- Installations techniques, matériel	3 081	(2 167)	914
- Autres immobilisations corporelles	3 899	(3 598)	301
	14 934	(12 804)	2 130

(2) Correspond aux actifs de l'activité Propreté reclassés sur une ligne distincte de l'Etat de la situation financière consolidée

(3) Reclassement des immobilisations

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles	(17 897)
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)	(8 875)
- Actifs de contrepartie ISDND	1 048
- Divers	(28)
	(25 752)

Terrains

La valeur nette comptable de 21 millions d'euros au 31 décembre 2017 est principalement composée de terrains relatifs à l'activité golfs (BGEH et filiales), valorisés à leur juste valeur lors de l'acquisition de cette activité fin 2010, pour un montant de 16,7 millions d'euros

Note 6 – Participations dans les co-entreprises

	Quote part de capitaux propres		Quote part de résultat	
	12/2017	12/2016	12/2017	12/2016
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Filiales en Argentine	284	380	(96)	(69)
Electricité de Mayotte	15 701	13 916	2 660	1 977
SEDDUD	1 148	1 267	273	399
CBSE	2 097	2 027	188	120
MASA	9 888	10 353	4 599	4 679
SERCANARIAS	(2 030)	(2 321)	291	190
EMALSA	9 273	10 192	(920)	(34)
STEREAU IACOUVOU	196	116	80	35
Total	36 557	35 930	7 075	7 297

Seules les sociétés SEDUD et CBSE sont basées en France.

Les co-entreprises significatives du Groupe sont les suivantes :

- MASA (Arabie Saoudite)
- EMALSA (Espagne)
- ELECTRICITE DE MAYOTTE (Mayotte)

Les informations financières résumées de ces trois co-entreprises sont présentées ci-après :

Informations financières à 100% résumées de la société MASA

	12/2017	12/2016
BILAN		
Actifs non courants	686	2 598
Actifs courants	46 229	45 759
Total Actif	46 914	48 357
Capitaux propres	13 084	14 016
Passifs non courants	1 667	2 845
Passifs courants	32 153	31 500
Total Passif	46 904	48 361
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	5 561	12 192
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	0	0
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	1 667	2 845
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	110 112	113 582
Résultat opérationnel	11 041	10 908
Résultat net	9 386	9 549
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(1 684)	(1 663)
Produits d'intérêts	0	29
Charges d'intérêts	(116)	(161)
Charges ou produits d'impôt	(1 539)	(1 227)

	12/2017	12/2016
Actif net de la co-entreprise MASA	13 084	14 016
Pourcentage de détention	49%	49%
Elimination des titres au bornes du groupe HIME	3 477	3 477
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans MASA	9 888	10 353

Informations financières à 100% résumées de la société EMALSA

	12/2017	12/2016
BILAN		
Actifs non courants	(2 897)	(4 064)
Actifs courants	39 058	40 461
Total Actif	36 161	36 397
Capitaux propres	(5 888)	(3 100)
Passifs non courants	20 918	19 158
Passifs courants	21 130	20 339
Total Passif	36 161	36 397
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 027	9 879
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	136	127
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	10 221	10 358
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	53 036	52 548
Résultat opérationnel	(2 264)	18
Résultat net	(2 785)	(103)
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(3 018)	(3 409)
Produits d'intérêts		
Charges d'intérêts	(591)	(597)
Charges ou produits d'impôt	58	79
	12/2017	12/2016
Actif net de la co-entreprise EMALSA	(5 888)	(3 100)
Pourcentage de détention	33%	33%
Elimination des titres au bornes du groupe HIME	11 215	11 215
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans EMALSA	9 273	10 192

Informations financières à 100% résumées de la société Electricité de Mayotte

	12/2017	12/2016
BILAN		
Actifs non courants	251 165	248 333
Actifs courants	86 277	53 970
Total Actif	337 442	302 303
Capitaux propres	62 810	55 670
Passifs non courants	211 966	219 943
Passifs courants	62 666	26 690
Total Passif	337 442	302 303
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	65 889	28 176
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)		
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	99 208	112 068
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	34 854	34 149
Résultat opérationnel	15 327	14 080
Résultat net	10 640	7 907
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	9 517	9 883
Produits d'intérêts	38	23
Charges d'intérêts	3 478	3 893
Charges ou produits d'impôt	2 670	2 130
	12/2017	12/2016
Actif net de la co-entreprise Electricité de Mayotte	62 810	55 670
Pourcentage de détention	24,9982%	24,9982%
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Electricité de Mayotte	15 701	13 916

Note 7 – Actifs financiers non courants

	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
I BRUT						
31 décembre 2015	346	2 288	2 942	12 471	16 303	34 350
Changement de périmètre	(81)					(81)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(83)		(21)	(3 600)	(748)	(4 452)
Augmentations			49	1 697	611	2 357
Cessions et réductions diverses	(15)			(60)	(1 047)	(1 122)
Ecart de conversion		(361)			(2)	(363)
Virements de rubriques et autres	(42)		(300)		(111)	(453)
31 décembre 2016	125	1 927	2 670	10 508	15 006	30 236
Changement de périmètre	(26)			1	(35)	(60)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente				(78)	(9)	(87)
Augmentations	10		672	989	1 308	2 979
Cessions et réductions diverses			(647)	(38)	(2 690)	(3 375)
Ecart de conversion		(502)			1	(501)
Virements de rubriques et autres			(50)			(50)
31 décembre 2017	109	1 425	2 645	11 382	13 581	29 142
II DEPRECIATIONS						
31 décembre 2015	(55)		(1 542)		(6 909)	(8 506)
Flux de la période						
Changement de périmètre						
Dotations	(30)		(2)		(329)	(361)
Reprises			24		2 112	2 136
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres	42		300		112	454
31 décembre 2016	(43)		(1 220)		(5 014)	(6 277)
Changement de périmètre						
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Dotations	13		(1)			12
Reprises			648		2 138	2 786
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres	(30)		(573)		(2 876)	(3 479)
31 décembre 2017	(30)		(573)		(2 876)	(3 479)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 décembre 2015 Valeurs nettes	291	2 288	1 400	12 471	9 394	25 844
31 décembre 2016 Valeurs nettes	82	1 927	1 450	10 508	9 992	23 959
31 décembre 2017 Valeurs nettes	79	1 425	2 072	11 382	10 705	25 663

Prêts

La valeur nette comptable de 11,4 millions d'euros correspond aux prêts accordés aux organismes sociaux collecteurs de la contribution à l'effort construction. Elle a augmenté de 0,9 millions d'euros en 2017.

Autres immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux dépôts et cautionnements ainsi qu'à des créances à long terme détenues par la filiale Gestagua auprès de quelques collectivités. Ces dernières font l'objet si nécessaire de dépréciations pour les ramener à leur valeur recouvrable.

Note 8 – Contrats de construction

31/12/2016		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	1 334
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	17 664
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(16 330)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	191 088
Factures émises	(D)	207 418
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(16 330)
Montant des avances reçues des clients		3 062
31/12/2017		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	(318)
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	28 597
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(28 915)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	107 901
Factures émises	(D)	136 815
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(28 914)
Montant des avances reçues des clients		2 362

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées (notamment en provision pour pertes à terminaison) et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Si le montant est positif, il figure en « Contrats de construction en cours, actifs ». Si ce montant est négatif, il figure en « Contrats de construction en cours, passifs ».

Les contrats de construction du Groupe sont essentiellement portés par la société STEREAU et ses filiales.

Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes

	31 décembre 2016			31 décembre 2015
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	22 371	(136)	22 235	23 369
- Clients et comptes rattachés	961 951	(41 722)	920 229	963 143
- Avances et acomptes versés sur commandes	3 192		3 192	2 608
- Créances d'exploitation	69 393	(1 508)	67 885	97 002
- Créances diverses	11 671	(141)	11 530	10 758
- Charges constatées d'avance	51 894		51 894	55 953
- Charges à répartir	11 516	(5 190)	6 326	8 720
- Instruments financiers courants	1		1	
TOTAL	1 131 989	(48 697)	1 083 292	1 161 553

	31 décembre 2017			31 décembre 2016
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	22 716	(130)	22 586	22 235
- Clients et comptes rattachés	1 036 334	(48 410)	987 924	920 229
- Avances et acomptes versés sur commandes	3 050		3 050	3 192
- Créances d'exploitation	80 458	(1 683)	78 775	67 885
- Créances diverses	9 927	(172)	9 755	11 530
- Charges constatées d'avance	50 528		50 528	51 894
- Charges à répartir	11 516	(7 555)	3 961	6 326
- Instruments financiers courants	0		0	1
TOTAL	1 214 529	(57 950)	1 156 579	1 083 292

Les créances clients et les autres créances courantes ont une échéance à moins d'un an.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Disponibilités	VM P	Comptes courants de trésorerie	Autres comptes de trésorerie	Trésorerie active	Comptes courants de trésorerie	Concours Bancaires Courants	Trésorerie passive	Trésorerie de clôture
31 décembre 2015	37 061	87 433	5 151	100	129 745	5 722	3 463	9 185	120 560
Changement de périmètre	(123)				(123)	(13 850)	1	(13 849)	13 726
Reclassement en actifs et passifs détenus en vue de la vente (1)	(1 457)		(233)		(1 690)	(7)	(1)	(8)	(1 682)
Ecart de conversion	20	(263)			(243)	(3 272)		(3 272)	3 029
Variation	3 255	(28 290)	2 229	21 174	(1 632)	21 581	(1 138)	20 443	(22 075)
31 décembre 2016	38 756	58 880	7 147	21 274	126 057	10 174	2 325	12 499	113 558
Changement de périmètre	(92)	30			(62)	(29 754)		(29 754)	29 692
Reclassement en actifs et passifs détenus en vue de la vente (1)	(18 755)		3		(18 752)	3		3	(18 755)
Ecart de conversion	(450)	432			(18)	264		264	(282)
Variation	7 591	41 201	8 009	186 748	243 549	35 852	2 312	38 164	205 385
31 décembre 2017	27 050	100 543	15 159	208 022	350 774	16 539	4 637	21 176	329 598

(1) Correspond aux actifs de l'activité funéraire et du pôle propriété

A l'actif, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Afin qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible en un montant de liquidité connu et ne pas être soumise à un risque non négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

Au Passif, la trésorerie comprend les découverts bancaires courants, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées, et les soldes créditeurs de banque.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie active inclut par ailleurs 208 millions d'euros provenant de la cession de l'activité Propreté en avril 2017 et que le Groupe peut investir dans des projets de développement de ses activités.

Note 11 – Capitaux propres**11.1 – Capital**

Le capital social de la société SAUR, qui s'élève à 101 529 000 euros au 31 décembre 2017, est constitué de 4 854 483 actions de 20,91 euros. Il est entièrement libéré.

	12/2015	Augmentation / Réduction de capital	12/2016	Augmentation / Réduction de capital	12/2017
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000		101 529 000

11.2 – Réserves consolidées

	31 décembre 2015	Variation	31 décembre 2016	Variation	31 décembre 2017
Société HIME :					
Report à nouveau	70 846	(2 452)	68 394	(325)	68 069
Autres réserves					
Sous-total	70 846	(2 452)	68 394	(325)	68 069
Réserves consolidées :					
- réserves de consolidation	(3 978)	25 068	21 090	3 795	24 885
- variation de juste valeur	(419)	(33)	(452)	(31)	(483)
Total	66 449	22 583	89 032	3 439	92 471

Les réserves consolidées augmentent de 3,4 millions d'euros principalement en raison :

- De l'affectation du résultat 2016 part du Groupe de +40,7 millions d'euros
- De dividendes versés -40,3 millions d'euros
- De l'évolution des écarts actuariels sur avantages du personnel pour +2,9 millions d'euros

11.3 – Réserve de conversion

	12/2015	Variation	12/2016	Variation	12/2017
Livre Sterling	(4 067)	2 872	(1 195)	699	(496)
Zloty polonais	346	158	504	(345)	159
Rial saoudien	1 839	441	2 280	(1 706)	574
Autres devises	(10)	5	(5)	(11)	(16)
Total	(1 892)	3 471	1 584	(1 363)	221

Note 12 – Provisions**12.1 – Provisions non courantes**

	Provisions pour obligations contractuelles (1)	Avantage au personnel à long terme (2)	Autres provisions pour charges (3)	Litiges (4)	Garanties données	Risques filiales	Autres provisions pour risques (5)	TOTAL
31 décembre 2015	195 980	87 904	27 189	7 198	2 074	285	9 829	330 459
Changement de périmètre								
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(48 571)	(14 737)	(1 676)	(1 168)			(616)	(66 768)
Variation en capitaux propres (ISA19)		2 794						2 794
Ecart de conversion		(175)	(559)	(9)		(5)		(748)
Virements de rubriques	6 433	2	(59)	(4)	1	1	59	6 433
Dotations	7 088	5 630	5 715	4 041	1 998	(2)	8 930	33 400
Reprises utilisées	(10 072)	(308)	(9 112)	(2 187)	(196)	(253)	(982)	(23 110)
Reprises non utilisées	(24 602)		(756)	(2 529)	(1 103)		(989)	(29 979)
31 décembre 2016	126 256	81 110	20 742	5 342	2 774	26	16 231	252 481
Changement de périmètre							(3)	(3)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (6)	(473)	(296)	99	(154)			(37)	(861)
Variation en capitaux propres (ISA19)		(4 738)						(4 738)
Ecart de conversion		310	(124)	13				199
Virements de rubriques	1 047	2	(7)	10	13	2	(3)	1 064
Dotations	4 076	4 801	4 985	2 667	1 738	13	2 642	20 922
Reprises utilisées	(7 151)	(818)	(3 922)	(1 683)	(319)		604	(13 289)
Reprises non utilisées	(8 273)		(1 551)	(1 279)	(1 679)	(20)	(1 977)	(14 779)
31 décembre 2017	115 482	80 371	20 222	4 916	2 527	21	17 457	240 996
(1) - Provisions pour renouvellement garantie	15 482			(4) - Provisions litiges clients				1062
				- Provisions autres litiges avec le personnel				1269
(2) - Indemnités de fin de carrière	60 378			- Provisions autres litiges				2 584
- Retraite complémentaire d'ancienneté	4 851							4 915
- Médailles d'ancienneté	5 142							
	<u>80 371</u>			(5) - Provision pour risques activité Travaux				6 928
				- Provision pour sinistres (SAUREA)				3 740
(3) - Provisions pour entretiens différés	11 273			- Autres Provisions pour risques				6 789
- Amortissements de caducité	2 176							17 457
- Autres provisions pour charges	<u>6 773</u>							
	<u>20 222</u>							

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent uniquement à la provision pour garantie de l'activité Eau France au 31 décembre 2017. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise de provision non utilisée de 8,3 millions d'euros en 2017 (contre 24,6 millions d'euros en 2016) dans le cadre de la revue des obligations contractuelles du Groupe.

En dehors de ce mouvement, le niveau global des provisions non courantes est stable entre 2016 et 2017.

12.2 – Provisions courantes

	Provisions pour fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions pour charges	Provisions pour risques chantiers	Provisions franchise accidents	Autres provisions pour risques	TOTAL
31 décembre 2015	1 375	222	750	463	3 866		6 676
Changement de périmètre			(15)				(15)
Ecart de conversion							
Virements de rubriques	453	195	497		1 172		2 317
Dotations	(402)	(29)		352	(958)		(1 037)
Reprises utilisées	(238)	(2)	(506)	(652)			(1 398)
Reprises non utilisées							
31 décembre 2016	1 188	386	726	163	4 080		6 543
Changement de périmètre				(27)		112	85
Ecart de conversion			17				17
Virements de rubriques		(1)			(1)		(2)
Dotations	507	53	361	326	989		2 236
Reprises utilisées	(224)	(323)	(100)		(407)	(76)	(1 130)
Reprises non utilisées	(256)	(14)	(317)		(728)		(1 315)
31 décembre 2017	1 215	101	687	462	3 933	36	6 434

Les provisions courantes sont stables d'un exercice à l'autre.

Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi

13.1 – Description des régimes

Le Groupe dispose des régimes de retraite à prestations définies suivants :

- Un régime classique d'indemnités de départ en retraite qui concerne les sociétés situées en France et en Pologne. L'engagement s'élève au 31 décembre 2017 à 63,3 millions d'euros pour la France et 1,9 million d'euros pour la Pologne
- Un régime offrant une gratification d'ancienneté (« médailles d'ancienneté ») sur le même périmètre. L'engagement s'élève au 31 décembre 2017 à 10,6 millions d'euros pour la France et à 4,5 millions d'euros pour la Pologne
- Enfin, un régime de retraite complémentaire limité et fermé depuis plusieurs années auquel ont droits certains salariés de l'ancienne société CISE (seuls 12 bénéficiaires restants à fin 2017). L'engagement s'élève au 31 décembre 2017 à 4,9 millions d'euros

A noter également, la présence d'un régime à prestation définie se rapportant à d'anciennes filiales au UK, et pour lequel aucun bénéficiaire ne travaille actuellement pour le Groupe. Il est précisé que ce fonds est fermé. L'engagement brut à ce titre s'élève à 17,4 millions d'euros au 31 décembre 2017, entièrement couvert par un portefeuille d'actifs à faible risque dédié aux fonds de pensions et d'une valeur de 19,2 millions d'euros (aucun surplus d'actif n'est reconnu).

Il n'existe aucun avantage post-emploi vis-à-vis des dirigeants dans le Groupe.

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Prestations 2018	506	702	1 208
Prestations 2019	970	671	1 641
Prestations 2020	1 510	869	2 379
Prestations 2021	2 427	735	3 162
Prestations 2022	3 288	872	4 160
Prestations 2023 / 2027	17 870	3 663	21 533

13.3 – Evolution des engagements

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Dettes actuarielles au 31 décembre 2015	72 523	15 381	87 904
Changement de périmètre	(13 732)	(1 005)	(14 737)
Coût des services	4 599	1 120	5 719
Intérêts sur la dette actuarielle	1 518	279	1 797
Ecart actuariel	2 791		2 791
Prestations versées	(1 425)	(764)	(2 189)
Ecart de conversion	(43)	(132)	(175)
Virement de rubrique			
Dettes actuarielles au 31 décembre 2016	66 231	14 879	81 110
Changement de périmètre			
Reclassement en passifs destinés à la vente			
Coût des services	3 700	1 270	4 970
Intérêts sur la dette actuarielle	932	251	1 183
Ecart actuariel (1)	(4 192)		(4 192)
Prestations versées	(1 534)	(1 484)	(3 018)
Ecart de conversion	92	226	318
Virement de rubrique			
Dettes actuarielles au 31 décembre 2017	65 229	15 142	80 371
(1) (Gains) / Pertes d'expérience		(3 955)	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses financières		607	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses démographiques		(844)	
		(4 192)	

La dette actuarielle au 31 décembre 2017 diminue de -0,7 millions d'euros (80,4 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 81,1 millions d'euros au 31 décembre 2016). Les écarts actuariels se traduisent pour leur part par un gain de 4,2 millions d'euros.

La répartition par pays de la dette actuarielle est comme suit :

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	64 915	10 926	75 841
Pologne	1 317	3 953	5 270
Dettes actuarielles au 31 décembre 2016	66 232	14 879	81 111
Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	63 285	10 682	73 967
Pologne	1 944	4 460	6 404
Dettes actuarielles au 31 décembre 2017	65 229	15 142	80 371

Au 31 décembre 2017, la dette actuarielle (PBO, Projected Benefit Obligation) des régimes de retraite de 65,2 millions d'euros, tous pays confondus, se décompose en 60,3 millions d'euros au titre des prestations définies non couverts, et à 4,9 millions d'euros pour les régimes qui sont partiellement couverts (retraites complémentaires).

13.4 – Evolution des actifs du plan

Régimes de retraite	12/2017	12/2016
Valeur des placements à l'ouverture	574	948
Rendement attendu des placements		19
Ecart actuariel		
Cotisations employeur	230	
Prestations versées	(747)	(393)
Valeur des placements à la clôture	57	574

Les actifs se rapportent uniquement au régime de retraite complémentaire. Aucun des futurs bénéficiaires de cette rente complémentaire ne pourra faire valoir ses droits en 2018 (i.e. aucun n'attendra l'âge de 65 ans).

13.5 – Charges totales comptabilisées

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	4 599	1 120	5 719
Prestations versées	(1 425)	(764)	(2 189)
Intérêts sur la dette actuarielle	1 518	279	1 797
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur			
Charges totales comptabilisées au 31/12/2016	4 692	635	5 327

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	3 700	1 270	4 970
Prestations versées	(787)	(1 484)	(2 271)
Intérêts sur la dette actuarielle	932	251	1 183
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur	(230)		(230)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2017	3 615	37	3 652

NB – Les charges comptabilisées sont présentées avec un signe positif dans ce tableau

13.6 – Hypothèses actuarielles

Au 31 décembre 2017, les hypothèses de taux actuariels utilisées sont les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	1,2 %	3,3 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	5,3-7,5 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	0,9 %	3,6 %

La dette actuarielle est sensible aux taux d'actualisation. Ainsi, pour les sociétés situées en France, une hausse de 0,25 point du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle de 2,0 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0,25 point de ce même taux entraînerait une hausse de la dette actuarielle de 2,2 millions d'euros.

Les rendements ayant servi de référence sont ceux des Corporates Bonds AA rapportés par l'indice iBoxx, ce qui donnait le 31 décembre 2017 un taux de 1,2% pour une durée de 13 ans pour les Indemnités de fin de carrière et de 0,9% pour une durée de 9 ans pour les médailles d'ancienneté.

Au 31 décembre 2016, les hypothèses de taux actuariels qui avaient été utilisées étaient les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	1,3 %	3,6 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	3,4 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	1 %	3,6 %

Note 14 – Dettes financières

	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses	TOTAL
Dettes financières non courantes	100 000	37 088	932	138 020
Dettes financières courantes	4	2 609	633	3 246
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
31 décembre 2015	100 008	83 334	11 538	194 880
Changement de périmètre				
Reclassement en passifs détenus en vue de la vente (2)			(7 113)	(7 113)
Ecart de conversion				
Augmentation		1 416	1 531	2 947
Diminution	(4)	(45 053)	(4 293)	(49 350)
Autres variations			(98)	(98)
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL
Dettes financières non courantes	100 000	27 471	721	128 192
Dettes financières courantes	13	4 048	531	4 592
31 décembre 2017	100 013	31 519	1 252	132 784
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
Changement de périmètre				
Reclassement en passifs détenus en vue de la vente (2)			641	641
Ecart de conversion				
Augmentation	9	39	65	113
Diminution		(8 217)	(1 019)	(9 236)
Autres variations				
31 décembre 2017	100 013	31 519	1 252	132 784
(1) - Dont immobilisations financées en :				
- location financement	925			
- crédit-bail	32			
	<u>957</u>			

(2) Correspond aux dettes financières de l'activité Propreté

14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement

Dans le cadre du refinancement de la dette financière intervenu en octobre 2013, Saur dispose des lignes suivantes : le Crédit à terme Saur et la New Money Saur.

Ces lignes sont à échéance in fine au 27 septembre 2019 et servent un intérêt cash variable (base Euribor). Elles sont réduites en fonction d'une clause d'Excédent de Trésorerie (« Excess Cash Flow »).

Le Groupe bénéficie également d'une ligne de tirage RCF visant à financer la variation de BFR. Cette ligne est disponible pour un montant de 80,2 millions d'euros au 31 décembre 2017. Elle n'a fait l'objet d'aucun tirage à cette date.

14.2 – Dettes financières par échéance

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Crédit à terme Saur	13	100 000	
New Money CAPEX Saur	4 048	27 471	
Autres emprunts et dettes diverses	531	721	
TOTAL	4 592	128 192	

La portion de la New Money CAPEX Saur reclassée en non courant correspond à l'estimation du montant à décaisser en juin 2018 au titre de l'« Excédent de Trésorerie » calculé à fin 2017 selon la définition donnée dans les conventions de crédit applicables au Groupe.

14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise

Compte tenu de la politique de couverture du Groupe, la répartition des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes à taux fixe	0,8%	1,0%
Dettes à taux variable	99,2%	99,0%

L'ensemble des dettes financières inscrites au bilan est entièrement libellé en euros.

14.4 – Lignes de crédit mobilisables au titre de la New Money CAPEX et RCF

La ligne New Money Capex Saur est entièrement tirée pour un montant de 27,5 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 4 millions d'euros devraient être remboursés en juin 2018 en raison de l'« Excédent de Trésorerie » généré en 2017.

La ligne New Money RCF Saur est en revanche non utilisée au 31 décembre 2017 et disponible à hauteur de 80,2 millions d'euros. Ce montant disponible sera réduit de 14,4 millions d'euros en juin 2018, compte tenu de l'« Excédent de Trésorerie » généré en 2017. Le montant disponible s'élèvera alors à 65,8 millions d'euros.

14.5 – Variation de l'endettement net

	31 décembre 2015	Flux de la période	31 décembre 2016
Trésorerie actif	129 745	(3 688)	126 057
Trésorerie passif	(9 185)	(3 314)	(12 499)
Trésorerie nette (a)	120 560	(7 002)	113 558
Dettes financières non courantes	150 021	(12 001)	138 020
Dettes financières courantes	44 859	(41 613)	3 246
Instruments financiers nets à la juste valeur	(107)	82	(25)
Endettement brut (b)	194 773	(53 532)	141 241
Endettement net (b) - (a)	74 213	(46 530)	27 683

	31 décembre 2016	Flux de la période	31 décembre 2017
Trésorerie actif	126 057	224 717	350 774
Trésorerie passif	(12 499)	(8 677)	(21 176)
Trésorerie nette (a)	113 558	216 040	329 598
Dettes financières non courantes	138 020	(9 828)	128 192
Dettes financières courantes	3 246	1 346	4 592
Instruments financiers nets à la juste valeur (1)	(25)	23	(2)
Endettement brut (b)	141 241	(8 459)	132 782
Endettement net (b) - (a)	27 683	(224 499)	(196 816)

(1) Détail des instruments financiers

	31 décembre 2016	Flux de la période	31 décembre 2017
CAP	24	(21)	3
Opération à terme de devise	1	(1)	
Total instruments financiers Actifs	25	(22)	3
Opération à terme de devise		(1)	(1)
Total instruments financiers Passifs		(1)	(1)
TOTAL	25	(23)	2

(2) Réconciliation : de la variation de l'endettement brut avec la variation des dettes financières dans le TFT

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Endettement brut	(8 459)	(53 532)
Eléments non cash		
Variation des dettes de locations financement et crédit bail	(352)	(1 168)
Reclassement en activité abandonnée de l'activité propre	(641)	7 113
Commissions d'engagement ou de montage	(52)	217
Intérêts courus cash dette	(39)	205
Instruments financiers	(23)	(82)
Autres éléments non cash	3	101
Variation des dettes financières dans le TFT	(9 563)	(47 146)

Note 15 – Autres passifs courants

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Avances et acomptes reçus	286 828	238 706
Fournisseurs et comptes rattachés	270 132	238 577
Dettes aux collectivités	580 539	594 508
Autres dettes	248 358	224 856
Produits constatés d'avance	67 789	61 886
Instruments financiers	1	
TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	1 453 647	1 358 533

Note 16 – Impôts différés actifs et passifs

16.1 – Evolution des impôts différés

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	TOTAL
Impôts différés au 31 décembre 2015	38 380	282	38 098
Variations en résultat	(13 641)	(5 216)	(8 425)
Variations en capitaux propres	846		846
Variations en capitaux propres IFRIC 12 Retraité		1	(1)
Variation de périmètre	(4 625)	(231)	(4 394)
Ecart de conversion	(70)	1	(71)
Compensation et reclassements IDA/IDP	5 503	5 503	
Impôts différés au 31 décembre 2016	26 393	340	26 053
Variations en résultat	(7 221)	(1 567)	(5 654)
Variations en capitaux propres	(1 122)		(1 122)
Variation de périmètre		(192)	192
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente	(60)	181	(241)
Ecart de conversion	98	(3)	101
Compensation et reclassements IDA/IDP	1 593	1 593	
Impôts différés au 31 décembre 2017	19 681	352	19 329

Le reversement des différences temporelles du Groupe étant en grande partie à moyen/long terme, le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés s'est élevé à 25,83% au 31 décembre 2017 contre 28,92% au 31 décembre 2016. Il s'agit du taux d'impôt en vigueur en France à horizon 2022 (25%) majoré de la contribution additionnelle et résulte de la loi de finances 2018 publiée le 30 décembre 2017.

16.2 – Ventilation des impôts différés par nature

Impôts différés actifs	12/2017	12/2016	Impôts différés passifs	12/2017	12/2016
Engagements sociaux (IAS 19)	16 396	23 121	Réévaluation immobilisation corp.	3 796	4 481
Déficits fiscaux reportables	1 268	1 521	Actualisation provision garantie	4 390	4 916
Différences temporelles	5 178	6 702	Autres impôts différés passifs	695	1 065
Autres impôts différés actifs	4 928	4 523	Compensation IDA/IDP	(8 529)	(10 122)
Honoraires de refinancement (1)	440	648	Total	352	340
Compensation IDA/IDP	(8 529)	(10 122)			
Total	19 681	26 393			

(1) Les honoraires de refinancement ont été activés dans les comptes sociaux et comptabilisés en charges dans les comptes consolidés, générant ainsi une différence fiscale temporaire

Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe. En 2016 ils se rapportent à l'activité Propreté, qui a finalement été cédée en avril 2017.

17.2 – Activités non poursuivies

L'activité Propreté constituait une UGT à part entière du Groupe. A ce titre, dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats de cette activité ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies », à la fois en 2016 et 2017. La plus-value de cession nette des frais de cession, qui s'élève à 166 millions d'euros, est présentée en « Résultat net des activités non poursuivies ».

Dans l'état des flux de trésorerie consolidé présenté en comparatif, la contribution de cette activité en cours de cession a également été isolée sur des lignes distinctes par grande nature de flux.

Note 18 – Contrats de location

18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail

Les contrats de location financement et crédit-bail portés par le Groupe sont généralement assortis d'options d'achat et adossés sur des modalités de financement pour l'essentiel à taux fixes.

Valeur comptable des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	915				
Installations techniques, matériels	914	974	474	500	
Autres immobilisations corporelles	301	29	29		
Total au 31 décembre 2017	2 130	1 003	503	500	0

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	915				
Installations techniques, matériels	914	950	468	482	
Autres immobilisations corporelles	301	28	28		
Total au 31 décembre 2017	2 130	978	496	482	0

La valeur nette comptable des actifs relatifs aux contrats de location financement (y compris crédit-bail) s'élève à 2,1 millions d'euros, en diminution de -0,6 millions d'euros par rapport à 2016.

18.2 – Contrats de location simple

Valeur comptable des paiements minimaux futurs

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	13 709	71 454	10 381	32 833	28 240
Matériel d'exploitation	232	29	10	19	
Véhicules	11 386	17 129	7 894	9 235	
Matériel de bureau	568	898	388	510	
Total au 31 décembre 2017	25 895	89 510	18 673	42 597	28 240

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	13 709	61 427	10 264	30 557	20 606
Matériel d'exploitation	232	27	10	17	
Véhicules	11 386	16 591	7 806	8 785	
Matériel de bureau	568	872	384	488	
Total au 31 décembre 2017	25 895	78 917	18 464	39 847	20 606

La charge de l'exercice de 25,9 millions d'euros augmente de 1 million d'euros par rapport à 2016 (charge de 24,5 millions d'euros).

Les paiements minimaux futurs sont d'un montant total de 89,5 millions d'euros non actualisés. La grande majorité de ces engagements futurs de location se rapporte à des loyers immobiliers, tant pour les besoins administratifs qu'opérationnels.

Note 19 – Produits des activités ordinaires et chiffre d'affaires

Produits des activités ordinaires

	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires	1 292 164	1 244 180
Subventions d'exploitation	2 383	3 402
Produits de recouvrement vente d'eau	6 424	5 838
Autres produits d'exploitation	953	0
Autres produits des activités ordinaires	9 760	9 240
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 301 924	1 253 420

Chiffre d'affaires consolidé

Depuis la cession de l'activité Propreté, le Groupe s'est recentré pour devenir un « pure player » des métiers de l'eau, où il y réalise la totalité de son chiffre d'affaires.

Chiffre d'affaires par zone géographique

	12/2017	12/2016	En % du CA total
France + DOM	1 169 737	1 124 900	90,4
International	122 427	119 280	9,6
TOTAL	1 292 164	1 244 180	100,0

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants

	12/2017	12/2016
Redevances pour concessions, brevets	(935)	(6 069)
Pertes irrécouvrables	(4 681)	(3 105)
Charges de restructurations	(14 273)	(15 193)
Autres produits et charges opérationnels courant	(6 523)	(4 408)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS	(26 412)	(28 775)

Les charges de restructuration sont relatives aux changements d'organisation et plans de productivité qui se sont poursuivis en 2017

Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants

	12/2017	12/2016
- Opérations Argentine	(968)	(691)
- Dotations nettes aux provisions (dont Argentine)		223
- Mali de fusion		21
- Coût hors activité fond de pension UK fermé	(373)	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANT	(1 341)	(447)

Note 22 – Résultat financier

	12/2017	12/2016
Charges d'intérêts sur dettes financières	(5 625)	(4 692)
Charges d'intérêts sur locations financement et crédit bail	(490)	(608)
Produits et charges d'intérêts liés à la trésorerie	649	(533)
Amortissement de la commission d'arrangement	(1 666)	(1 902)
Charges de l'endettement financier net	(7 132)	(7 735)
Dotations et reprises de provisions	1 501	(1 382)
Différence de change	135	(3 332)
Produits de participation	147	22
Autres intérêts et charges assimilés hors endettement	(692)	(1 450)
Variation des instruments financiers	0	0
Autres produits et charges financières	1 091	(6 142)
RESULTAT FINANCIER	(6 041)	(13 877)

Note 23 – Impôts sur le résultat

Décomposition de la charge nette d'impôts

Au 31 décembre 2017, la charge d'impôt comptabilisée en résultat s'élève à -27,5 millions d'euros contre -26,9 millions d'euros en 2016.

La charge d'impôt, se décompose de la façon suivante :

	France	Etranger	12/2017	12/2016
Impositions exigibles	(19 731)	(1 304)	(21 035)	(18 621)
Impositions différées	(5 020)	(694)	(5 714)	(7 576)
Impôts sur distribution	(2)	(740)	(742)	(703)
TOTAL (charge) produit	(24 753)	(2 738)	(27 491)	(26 900)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt pour l'exercice s'explique par :

	12/2017	12/2016
Résultat net consolidé - part du Groupe	212 434	40 880
Intérêts minoritaires	2 075	1 827
Charge (produit) d'impôt courant	27 491	26 900
Résultat, net d'impôts, des activités abandonné	(9 854)	(6 264)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(7 075)	(7 297)
Résultat avant impôt	225 071	56 046
(Charge) Produit d'impôt théorique à 34,43%	(77 492)	(19 297)
CICE	4 509	3 833
Différences permanentes	57 055	6 067
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(4 917)	(13 716)
Autres impôts	209	(105)
Utilisation des reports déficitaires	259	451
Différentiel de taux	(7 113)	(4 134)
(Charge) produit d'impôt	(27 491)	(26 900)
(1) IDA non activés sur :		
- perte fiscale	(3 292)	(8 921)
- annulation des IDA reconnus antérieurement		(2 724)
- pertes fiscales des filiales étrangères	572	(1 168)
- pertes fiscales des filiales en France	(1 053)	(903)

Note 24 – Instruments financiers de couverture

Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

de faire partie des instruments autorisés ;

de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;

de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;

et de ne présenter aucun risque de non liquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2017	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

La dette de refinancement du Groupe SAUR portée par la société Saur en date du 8 octobre 2013 a été couverte par des contrats de cap de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2017, la valeur de marché "marked to market" (MTM) du portefeuille des instruments financiers de couverture est négative de 3,99 M€ depuis la mise en place des couvertures (octobre 2013). Le calcul de la valeur de marché des instruments financiers en portefeuille a été obtenu par un fournisseur d'informations financières ou des contreparties bancaires avec lesquelles les opérations ont été contractées.

Risque de change

	CHF
Achats et ventes à terme	
- achats à terme (contrevaletur euros) en k€	
- ventes à terme (contrevaleturs euros) en k€	1 163
Swaps de devises	
Options de change	
- achetées	
- vendues	
TOTAL	1 163

Le Groupe SAUR est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2017, le groupe est engagé sur une vente à terme de francs suisses CHF d'un montant de 1,4 million de CHF en raison du développement d'un nouveau marché dans ce pays sur la partie ingénierie pour 2018.

Risque matières premières

Saur est exposée sur leur partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

Note 25 – Engagements hors bilan

25.1 – Engagements liés au financement du Groupe

Dettes financières

Le montant et l'échéancier des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2017 sont donnés dans la note 14.2.

Nantissements dans le cadre de la restructuration de sa dette par HIME

Dans le cadre du refinancement de la dette du Groupe intervenu en 2013, l'ensemble des titres des sociétés Saur, Saur International, Cise TP, Stereau et BGEH ont été nantis au profit des prêteurs du crédit Senior, de même qu'un certain nombre de comptes courants.

Engagements de financement reçus

Le Groupe dispose d'une ligne de crédit mobilisable au titre de la New Money RCF d'un montant de 80,2 millions d'euros au 31 décembre 2017, entièrement non utilisée à cette date.

25.2 – Engagements contractuels d'investissement

Dans le cadre des contrats de service public conclus avec l'entité publique, le Groupe peut être amené/engagé à réaliser des investissements portant sur des infrastructures qui seront ensuite exploitées et rémunérées dans le cadre du contrat.

Les investissements afférents à la construction et à l'amélioration du réseau concédé (appelés « travaux concessifs ») sont examinés au regard de l'interprétation IFRIC 12. Le montant des travaux concessifs contractualisés sur la durée des contrats et non encore réalisé est estimé à environ 48,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 47,5 millions d'euros au 31 décembre 2016.

25.3 – Engagements liés aux contrats de location

Le montant et l'échéancier des engagements du Groupe au titre des contrats de location, qu'ils soient simples ou de location-financement, sont indiqués dans la note 18.

25.4 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles

Garanties maison-mère

Le Groupe accorde des engagements de garantie maison-mère au bénéfice de certaines de ses filiales ou participations situées hors de France et afin de permettre la poursuite ou le développement de leurs activités opérationnelles. Le montant total garanti au 31 décembre 2017 s'élève à 21,8 millions d'euros et se rapporte principalement aux engagements suivants :

-  Saur a accordé une garantie maison mère à sa filiale Saur ICC, détenue indirectement par l'intermédiaire de Saur International, afin de garantir les obligations de Saur ICC au titre de son contrat de prestations de service pour la ville de La Mecque Taïf signé le 28 août 2010 avec NWC (National Water Company, Arabie Saoudite). Ce contrat étant terminé, l'annulation de la garantie (équivalente à 2,1 millions d'euros au 31 décembre 2017) devrait intervenir en 2018 une fois la main levée effective de la garantie obtenue.
- Saur a émis une garantie maison-mère en faveur de Scotia Water Dalmuir Ltd d'un montant équivalent à 9,9 millions d'euros à fin 2017 dans le cadre de la construction, l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Ecosse. Elle a été émise pour le compte de Saur Glasgow Services afin de garantir les obligations de cette dernière au titre du contrat d'exploitation et maintenance (échéance 15/06/2026).
- Saur a également émis une garantie maison mère de 6 millions d'euros en faveur de Bankia pour contre-garantir la ligne de garantie bancaire que la banque met à disposition de sa filiale espagnole Gestagua pour ses contrats locaux.

- Saur International a émis une garantie maison mère pour sa filiale MASA afin de contre-garantir les lignes de crédits bancaires et d'émissions de garanties que lui a accordées la Banque Saudi Fransi dans le cadre de ses contrats opérationnels en Arabie Saoudite. Cette garantie a fait l'objet d'une réduction de montant début février 2018 (processus initié depuis plusieurs mois et reflété dans le tableau ci-après) et s'élève à présent à l'équivalent de 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

	12/2017	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	12/2016
Garanties maison-mère accordée	21 767	3 179	2 724	15 864	27 840

Garanties bancaires

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est amené à accorder des garanties bancaires. Il s'agit de garanties données au titre de contrats et de marchés, notamment des cautions de soumission sur appels d'offres, des cautions de restitution d'acomptes, des garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Les engagements donnés à ce titre s'élèvent à 107,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 159,6 millions d'euros au 31 décembre 2016. Hors activité Propreté - qui a été cédée en avril 2017 – le montant des engagements donnés s'élevait à 112,9 millions d'euros au 31 décembre 2016. Sur les dernières années, ces garanties n'ont pas été appelées.

Autres garanties

Le groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Dans ce cas, elles donnent lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS	KPMG	Ernst & Young	Autres	TOTAL
Audit					
Commissariat aux comptes	174	329	411	22	936
Autres missions					
Autres prestations					
TOTAL AU 31/12/2017	174	329	411	22	936

Note 27 – Effectifs

Au 31 décembre 2017, les effectifs dans les différents pays du Groupe sont les suivants (y compris les effectifs des co-entreprises) :

Personnel des sociétés en intégration globale et proportionnelle	12/2017
EUROPE	
France	7 255
Antilles	131
Réunion	179
Mayotte	229
Grande Bretagne	22
Espagne	856
Pologne	557
AUTRES	
Arabie Saoudite	1 392
Chypre	9
TOTAL	10 630

Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres du comité exécutif du Groupe s'élève à 3 472 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Note 29 – Principaux taux de conversion

Devise	Taux de clôture au 31/12/2017	Taux moyen sur l'exercice 2017	Taux de clôture au 31/12/2016	Taux moyen sur l'exercice 2016
Livre sterling	1,127103	1,140940	1,167979	1,220923
Zloty polonais	0,239406	0,234945	0,226742	0,229234
Peso argentin	0,044048	0,053347	0,059553	0,061235

Note 30 – Dividendes

Un dividende d'environ 30 millions d'euros devrait être proposé lors de l'assemblée générale 2018 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Note 31 – Liste des sociétés consolidées

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2017	31/12/2016
ACCM EAU (*) 13 - Salon-de-Provence	815 356 977	IG	100,0%	100,0%
ACCM ASSAINISSEMENT (*) 13 - Salon-de-Provence	815 357 033	IG	100,0%	100,0%
APA (*) 13 - Salon-de-Provence	788 938 784	IG	100,0%	100,0%
ASUR (*) 78 - Maurepas	428 565 741	IG	100,0%	100,0%
SEE BAYOL (*) 65 - Ibos	309 868 917	IG	100,0%	100,0%
BECLEM (*) 95-Cergy Pontoise	520 423 807	IG	100,0%	100,0%
BGEH (Blue Green European Holding) (*) 92 - Issy Les Moulineaux	413 303 298	IG	100,0%	100,0%
BGRH (Blue Green Restauration Hôtellerie) (*) 95-Cergy Pontoise	414 310 201	IG	100,0%	100,0%
BIOVALOR (*) 26 - Pont de l'Isère	452 041 122	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN SAS (*) 95-Cergy Pontoise	344 206 511	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN GOLF DE LYON CHASSIEU (*) 69 - Lyon	814 375 291	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN Saint Quentin (*) 95-Cergy Pontoise	413 440 983	IG	100,0%	100,0%
BLUE GREEN PAU ARTIGUELOUVE (*) 95-Cergy Pontoise	413 440 959	IG	100,0%	100,0%
BOOKANDGOLF (*) 92 - Issy Les Moulineaux	528 371 925	IG	100,0%	NC
CAMPINGS DE VANNES (*) 31 - Balma	532 984 796	IG	100,0%	100,0%
CBSE 03 - Vichy	352 256 473	ME	50,0%	50,0%
CER (Cie des Eaux de Royan) 17 - Vaux sur mer	715 550 091	IG	83,6%	83,6%
CGSP (*) 97 - Basse Terre	330 713 959	IG	100,0%	100,0%
CDE (Cie Dinardaise des Eaux) 35 - Dinard	380 193 292	IG	100,0%	100,0%
CISE REUNION (*) 97 - Saint-Denis de la Réunion	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
CISE TP (*) 92 - Issy Les Moulineaux	428 561 740	IG	100,0%	100,0%
CISE TP REUNION (*) 97 - Saint-Denis de la Réunion	792 185 639	IG	100,0%	100,0%
COVED 31 - Toulouse	343 403 531	NC	0,0%	100,0%
ECOSTATION (*) 69 - Limonest	789 877 776	IG	100,0%	100,0%
EVJ-SCET (*) 26 - Chatuzange le Goubet	379 818 487	IG	100,0%	100,0%

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/017

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2017 en normes IFRS

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2017	31/12/2016
EDM (Electricité de Mayotte) 97 - Mayotte	099 380 495	ME	25,0%	25,0%
EVOL'UTOM36 36 - Le Poinçonnet	811 626 415	NC	0,0%	100,0%
FLOWER SAS (*) 31 - Balma	492 355 508	IG	100,0%	100,0%
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS (*) 31 - Balma	512 445 883	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF (*) 95-Cergy Pontoise	379 379 357	IG	100,0%	100,0%
FINPEX (*) 92 - Issy Les Moulineaux	347 882 953	IG	100,0%	100,0%
GEM (*) 82 - Montauban	539 047 951	IG	100,0%	100,0%
GESAV (*) 59 - Valenciennes	815 333 190	IG	100,0%	100,0%
GOLF ESPACE (*) 95-Cergy Pontoise	341 047 975	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF de Dunkerque (*) 95-Cergy Pontoise	539 289 504	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF du Grand Rodez (*) 95-Cergy Pontoise	538 729 963	IG	100,0%	100,0%
GOLF de Sainte Maxime (*) 95-Cergy Pontoise	344 337 514	IG	100,0%	100,0%
IMAGEAU 34 - Clapiers	504 316 597	IG	100,0%	N/A
HYDROSERVICES DE L'OUEST (*) 56 - Theix	351 663 794	IG	100,0%	100,0%
LES ONDINES 46 - Souillac sur Dordogne	524 522 539	IG	80,0%	80,0%
LEISURE SUPPLY PLUS 92 - Issy Les Moulineaux	750 264 509	NC	0,0%	100,0%
LOISIRS DEVELOPPEMENT SERVICE (*) 56 - Vannes	788 967 842	IG	100,0%	100,0%
MACHEIX VIDANGE ASSAINISSEMENT (*) 19 - Malemort sur Corrèze	437 630 304	IG	100,0%	100,0%
MORBIHAN PATRIMOINE SERVICES (*) 56 - Vannes	530 460 203	IG	100,0%	100,0%
SATEG (*) 65 - Ibos	672 780 426	IG	100,0%	100,0%
SAUR SAS (*) 92 - Issy Les Moulineaux	339 379 984	IG	100,0%	100,0%
SAUR ACHATS (*) 31 - Balma	522 274 133	IG	100,0%	100,0%
SAUR INTERNATIONAL (*) 92 - Issy Les Moulineaux	383 056 033	IG	100,0%	100,0%
SAUR LOISIRS (*) 92 - Issy Les Moulineaux	431 941 616	IG	100,0%	100,0%
SAUR RELAIS 92 - Issy Les Moulineaux	384 814 810	IG	100,0%	100,0%
SEBRIE 77 - Magny le Hongre	353 502 917	IG	65,0%	65,0%
SEDUD 22 - Dinan	389 469 826	ME	50,0%	50,0%
SE3R (*) 87 - Isle	824 190 516	IG	100,0%	NC

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/017

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2017	31/12/2016
SEP ECOSSIERNES 44-Saint-Nazaire	520 600 479	ME	35,0%	35,0%
SEP GEDEC 92 - Issy Les Moulineaux	602 011 918	IP	50,0%	0,0%
SEP GEPUR 92 - Issy Les Moulineaux	811 826 874	IP	49,9%	49,9%
SEP GRANDE MOTTE La Grande Motte	538 680 224	ME	50,0%	50,0%
SEP GRESILLONS II 78510 Triel sur seine	508 573 730	ME	47,5%	47,5%
SEP LIVERY 56 - Vannes	484 531 934	ME	45,0%	45,0%
SEPIG 44 - La Baule	542 080 486	IG	89,8%	89,8%
SEPIG ATLANTIQUE EAU SASU 44 - La Baule	507 922 763	IG	89,8%	89,8%
SGEF (*) 42 - La Fouillouse	514 130 392	IG	100,0%	100,0%
SHGS (*) 95-Cergy Pontoise	380 189 092	IG	100,0%	100,0%
SMDS (*) 97 - Martinique	322 078 775	IG	100,0%	100,0%
SNC LES COLLINES 92 - Issy Les Moulineaux	440 220 689	IG	100,0%	100,0%
SOREPAR 10 - La Chapelle Saint-Luc	350 654 836	NC	0,0%	74,1%
SOTHEP 57 - Sainte-Marie aux Chênes	440 237 527	NC	0,0%	100,0%
STESAUR 42 - Montbrison	602 011 918	IG	100,0%	N/A
STEREAU (*) 92 - Issy Les Moulineaux	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
SUDEAU (*) 97 - Saint Denis de la Réunion	802 080 267	IG	100,0%	100,0%
TECHNI VISION (*) 26 - Chatuzange le Goubet	432 762 375	IG	100,0%	100,0%
TERRE DES TROIS FRERES (*) 97 - Saint Denis de la Réunion	535 244 255	IG	99,9%	99,9%
VERT FOREZ (*) 95-Cergy Pontoise	529 361 560	IG	100,0%	100,0%
VALORSYS PRES DES OLIVIERS 34 - Montblanc	494 424 161	NC	0,0%	100,0%

(*) Sociétés appartenant au groupe d'intégration fiscale HIME au 31/12/017

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2017	31/12/2016
Sociétés exerçant leur activité au Luxembourg				
SAUREA Luxembourg		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Espagne				
EMALSA Las Palmas - Canaries		ME	33,0%	33,0%
GESTAGUA Madrid - Espagne		IG	100,0%	100,0%
IDAGUA Barcelone - Espagne		NC	0,0%	100,0%
SERCANARIAS Las Palmas - Canaries		ME	50,0%	50,0%
BLUE GREEN EGS Villaitana - Espagne		NC	0,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Pologne				
SAUR KONSTANCJA Pologne		IG	100,0%	100,0%
SAUR HORYZONT Pologne		IG	100,0%	100,0%
SAUR POLSKA Pologne		IG	100,0%	100,0%
SNG (SAUR Neptun Gdansk) Gdansk - Pologne		IG	51,0%	51,0%
Sociétés exerçant leur activité en Grande-Bretagne				
ECOVERT GROUP 1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - Royaume-Uni		IG	100,0%	100,0%
SAUR SERVICES GLASGOW 1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - Royaume-Uni		IG	100,0%	100,0%
SAUR UK 1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - Royaume-Uni		IG	100,0%	100,0%
STEREAU UK 1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - Royaume-Uni		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Amérique du sud				
AGUAS DE MENDOZA Mendoza - Argentine		IG	100,0%	100,0%
INVERSORA DEL ACONCAGUA Mendoza - Argentine		ME	24,2%	24,2%
INVERSORAS DE MENDOZA Mendoza - Argentine		ME	33,3%	33,3%
OBRAS SANITARIAS MENDOZA Mendoza - Argentine		ME	32,1%	32,1%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2017	31/12/2016
Sociétés exerçant leur activité en Arabie saoudite				
SAUR INTERNATIONAL CONCERTED COMPANY Arabie saoudite		IG	70,0%	70,0%
MASA Arabie saoudite		ME	49,0%	49,0%
SAUR SAUDI ARABIA Arabie saoudite		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Sénégal				
STEREAU SENEGAL Sénégal		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité à Chypre				
STERIAC Chypre		IG	80,0%	80,0%
STEREAU IACOUVOU Chypre		ME	50,0%	50,0%
Sociétés exerçant leur activité à Bahreïn				
SAUR INTERNATIONAL BAHREIN Barheïn		IG	100,0%	100,0%

SAUR S.A.S.

Siège Social : 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €

339 379 984 RCS NANTERRE



**RAPPORT DE GESTION
DU PRESIDENT**

**A LA DECISION
DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES**

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR
Normes IFRS

Exercice clos au 31 décembre 2017



W

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR

au 31 décembre 2017

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT 2017

Le contexte économique de l'année 2017 s'est notamment caractérisé :

- Dans l'activité Eau France : par une croissance des volumes d'eau mis en distribution de 2,2% à périmètre constant. L'année a été contrastée sur le plan climatique avec des épisodes de gel au premier trimestre et des situations de stress hydrique dans certaines régions ayant entraîné des surcoûts d'exploitation
- Dans l'activité Ingénierie : un contexte qui demeure concurrentiel sur la construction mais une nette reprise du marché des travaux et de rénovation des canalisations
- Dans l'activité International : un contexte économique plutôt stable au global en 2017 mais plusieurs renégociations contractuelles sont en cours
- Dans les Loisirs : une activité stable hors effets de périmètre

Dans ce contexte, le Groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation, de productivité et affiche une performance opérationnelle et financière solides. L'exercice 2017 a par ailleurs été le premier exercice complet de la nouvelle direction, qui a mis au point un nouveau Business Plan couvrant la période 2018-2022 (voir ci-dessous).

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession de l'activité Propreté (COVED)

Le 5 avril 2017, le Groupe a cédé son activité Propreté, composée de COVED et ses filiales dont, EVOL'UTOM 36, SOREPAR et VALORSYS PRES DES OLIVIERS, auprès d'un groupe spécialisé dans cette activité. Cette cession est la suite logique de l'option de vente qui avait été signée le 5 décembre 2016. Le Groupe a par ailleurs obtenu l'autorisation de ses prêteurs de conserver le produit net de cession et d'en affecter le réinvestissement dans des projets de développement.

Nouveau Business Plan à horizon 2022

Le Groupe se positionne à présent comme un pure player de l'eau et a élaboré un plan stratégique à horizon 2022 (« Initiative 2022 ») en affirmant des capacités d'investissement retrouvées grâce à la cession de l'activité Propreté. Le Comité Exécutif a été renforcé, notamment pour accélérer le développement à l'international et des nouveaux services.

Par ailleurs, Louis-Roch Burgard, Président Exécutif de Saur, a décidé de s'adjoindre fin 2017 l'assistance d'un groupement de trois banques. Leur mission sera de l'accompagner dans la réflexion et la préparation en vue des

évolutions de la structure financière (refinancement de la dette) et de l'actionnariat de la société, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'un mandat de vente.

Nouvel accord d'intéressement Groupe 2017-2019

Un nouvel accord d'intéressement sur 3 ans a été signé en juin 2017 au titre des exercices 2017 à 2019. Cet accord vise notamment à associer les salariés au développement attendu du Groupe.

METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice 2017 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2017.

Aucun changement de méthode comptable notable n'est à signaler par rapport aux comptes consolidés de l'exercice 2016.

PERIMETRE

Acquisition d'Imageau

Le 29 septembre 2017, Saur a acquis la start-up ImaGeau afin de renforcer son offre dans la gestion de la ressource en eau.

RESULTATS DE L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE DE DOUZE MOIS DU 1^{ER} JANVIER 2017 AU 31 DECEMBRE 2017

Les informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés au 31 décembre 2017 audités par les commissaires aux comptes.

Indicateur financier non défini par les normes comptables internationales

Le Groupe utilise comme indicateur l'EBITDA dont la définition est prévue par les conventions de crédit qui s'imposent à lui. L'EBITDA utilisé n'est cependant ni prévu par les normes comptables internationales ni même tout à fait représentatif de l'EBITDA sur lequel des sociétés du secteur d'activité du Groupe pourraient choisir de communiquer (n'étant pas contraintes aux mêmes conventions de crédit). L'EBITDA utilisé se définit comme le résultat opérationnel courant, retraité des dotations nettes aux amortissements, retraité des dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants et pertes sur créances irrécouvrables) et retraité des autres produits et charges opérationnels courants qui revêtent un caractère exceptionnel.

Le Groupe présente l'EBITDA dans ses documents de gestion car il s'agit d'un indicateur fréquemment utilisé par les analystes financiers, les investisseurs et tout autre tiers intéressé par la lecture de ces commentaires.

Compte de résultat consolidé (IFRS)

	Décembre 2017	Décembre 2016
En milliers d'euros	12 mois	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 292 164	1 244 180
Autres produits des activités ordinaires	9 760	9 240
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 301 924	1 253 420
Achats	(480 815)	(454 965)
Charges de personnel	(405 934)	(409 971)
Charges externes	(233 554)	(215 096)
Impôts et taxes	(30 344)	(31 948)
Dépréciation des actifs circulants, nettes de pertes	(11 642)	(9 091)
Autres produits et charges d'exploitation	(1 586)	(963)
EBITDA	138 050	131 386
Dotations nettes aux amortissements	(60 157)	(61 529)
Dotations nettes aux provisions	8 814	17 514
Autres produits et charges opérationnels courants	(20 145)	(24 706)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	66 562	62 665
Résultat de cessions	(123)	7 705
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 341)	(447)
RESULTAT OPERATIONNEL	65 098	69 923
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	7 075	7 297
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	72 173	77 220
Charges de l'endettement financier net	(7 132)	(7 735)
Autres charges financières nettes	1 091	(6 142)
RESULTAT FINANCIER	(6 041)	(13 877)
Impôts sur le résultat	(27 491)	(26 900)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	38 641	36 443
Résultat net des activités non poursuivies	175 868	6 264
RESULTAT NET	214 509	42 707
Résultat net - Part du Groupe	212 434	40 880
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	2 075	1 827

Chiffre d'affaires par activité

	12/2017	12/2016	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
Chiffre d'affaires			
Eau France	971,9	929,2	42,7
Ingénierie	118,0	116,9	1,1
International	123,2	121,8	1,5
Loisirs	76,0	74,9	1,1
Corporate	3,1	1,5	1,6
	1 292,2	1 244,2	48,0

EBITDA par activité

	12/2017	12/2016	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
EBITDA			
Eau France	111,7	109,1	2,6
Ingénierie	0,9	(1,0)	1,9
International	12,8	9,9	2,9
Loisirs	12,6	11,5	1,1
Corporate	0,1	1,9	(1,9)
	138,1	131,4	6,7

Résultat Opérationnel Courant par activité

	12/2017	12/2016	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
Résultat opérationnel courant			
Eau France	79,1	81,3	(2,2)
Ingénierie	(1,5)	(11,3)	9,8
International	5,9	5,0	0,9
Loisirs	0,4	(5,7)	6,0
Corporate	(17,3)	(6,7)	(10,7)
	66,6	62,7	3,9

W⁵

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à 1 292,2 M€, en hausse de 48 M€ (+3,9%) comparé à l'exercice 2016.

Eau France

Le chiffre d'affaires (net des surtaxes et redevances collectées pour compte des collectivités et organismes) de l'Eau France s'est élevé à 971,9 M€, à comparer à un chiffre d'affaires de 929,2 M€ en 2016, soit une hausse de 42,7 M€ (+4,6%). Le chiffre d'affaires progresse sous l'effet de la hausse des volumes d'eau mis en distribution ainsi que par la croissance des activités de travaux / branchements neufs. En revanche, les formules de révisions de prix ont eu un impact très limité.

Ingénierie

Le chiffre d'affaires de l'activité Ingénierie, qui s'élève à 118 M€ en 2017, est en augmentation de 1,1 M€ (+0,9%) comparé à 2016. Cette activité intègre les filiales STEREAU et CISE TP qui connaissent des évolutions différentes.

La société STEREAU a poursuivi sa réorganisation et sa réorientation stratégique sur les affaires de taille importante. Son chiffre d'affaires (France et international) s'établit à 33,4 M€, en recul de 10,8 M€ par rapport à 2016, dans un environnement toujours très concurrentiel. La société a cependant gagné un contrat significatif début 2017 dont les effets positifs devraient être visibles en 2018 (portefeuille d'activités en forte amélioration).

Concernant les travaux de construction et rénovation de canalisations, la filiale CISE TP enregistre un chiffre d'affaires de 84,6 M€, en forte hausse de 12 M€ (+16,5%) grâce à une confirmation de la reprise de l'activité (amorcée en 2016).

International

Le chiffre d'affaires, qui s'établit en 2017 à 123,2 M€ à comparer à 121,8 M€ en 2016, est en hausse de 1,5 M€ (+1,2%).

Le chiffre d'affaires réalisé en Espagne est en léger recul en raison de la fin de 2 contrats, toutefois compensée par un effet prix favorable ainsi qu'une consommation unitaire en hausse. En Pologne, les volumes traités sont en hausse avec un effet positif sur le chiffre d'affaires et l'EBITDA. En Arabie Saoudite en revanche, un contrat est arrivé à échéance en 2017. Les autres pays se maintiennent sensiblement sur la ligne chiffre d'affaires.

Loisirs

Cette activité regroupe les contrats de délégation et d'exploitation de services publics dans les métiers du golf et des campings. Le chiffre d'affaires 2017 est de 76 M€ et celui de 2016 de 74,9 M€, soit une hausse de 1,1 M€.

Corporate

Le chiffre d'affaires Corporate concerne (i) des loyers perçus auprès d'un tiers externe pour la location d'un bien immobilier appartenant au Groupe et (ii) sur 2017 des facturations de prestations informatiques d'accompagnement dans le cadre de la cession de l'activité Propreté.

EBITDA

L'EBITDA s'élève à 138,1 M€ en 2017, à comparer à 131,4 M€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de +6,7 M€ (+5,1%).

Eau France

L'EBITDA s'élève à 111,7 M€ en 2017, en progression de 2,6 M€ par rapport à l'exercice précédent (+2,4%).

Ingénierie

L'EBITDA s'élève à 0,9 M€ en 2017, en progression de 1,9 M€ par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce aux efforts de réorganisation initiés sur les exercices précédents.

International

L'EBITDA s'élève à 12,8 M€ en 2017, en augmentation de 2,9 M€ par rapport à 2016 (+28,8%), grâce notamment à la Pologne et aux améliorations d'exploitation sur une usine située au Royaume-Uni.

Loisirs

L'EBITDA est en hausse de 1,1 M€ (+9,8%), grâce principalement du fait de la hausse du chiffre d'affaires d'abonnements sur la partie golfs et le très bon taux de réservation sur les campings.

Corporate

Le Corporate regroupe notamment la charge liée aux plans d'intéressement en vigueur dans le Groupe et non réalloués par activité. Cette charge est en hausse de -2,8 M€ en 2017 par rapport à 2016.

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit au global à 66,6 M€ contre 62,8 M€ l'exercice précédent, en augmentation de 3,9 M€ (+6,2%).

En plus de l'EBITDA, le ROC comprend l'ensemble des dotations nettes aux amortissements et provisions pour un montant total de -51,3 M€ ainsi que les autres produits et charges opérationnels courants pour un montant de -20,1 M€ (ces derniers étant en recul de +4,6 M€ par rapport à 2016).

RESULTAT OPERATIONNEL (RO)

Il intègre essentiellement, en plus des éléments du ROC décrits supra, les résultats de cessions d'actifs opérationnels et financiers pour -0,1 M€, ainsi que certains éléments non courants pour -1,3 M€.

QUOTE-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Le résultat des sociétés mises en équivalence de 7,1 M€ correspond essentiellement à la quote-part du Groupe dans les résultats de Electricité de Mayotte (+2,7 M€) et de MASA (+4,6 M€) ; sans changement notable par rapport à 2016.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à -6 M€ en 2017, comparé à -13,9 M€ en 2016

Ce résultat inclut une charge de l'endettement financier net de -7,1 M€, en baisse de -0,8 M€ par rapport à 2016.

Les autres charges financières nettes de +1,1 M€ en 2017 intègrent +1,8 M€ de reprises de provisions sur comptes courants (+1,4m€ sur le C/C PICG chez Blue Green suite au protocole d'accord signé).

IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt de -27,5 M€ intègre en particulier une charge d'impôt pour -21,1 M€, un impôt de distribution de -0,7 M€ et des impôts différés pour -5,7 M€.

RESULTAT NET DES ACTIVITES NON POURSUIVIES

Cette ligne intègre le résultat net des activités Propreté (résultat de cession compris), isolé et regroupé sur une seule ligne des Etats Financiers conformément à la norme IFRS 5.

RESULTAT NET CONSOLIDE

Au total, le résultat net consolidé part du Groupe de SAUR, établi en normes IFRS, s'élève à +212,4 M€ au 31 décembre 2017, à comparer à un résultat net part du Groupe de +40,9 M€ à la clôture de l'exercice précédent.

Tableau de financement

En milliers d'euros	31 décembre 2017	31 décembre 2016
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	214 509	42 707
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(1 921)	(1 503)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	59 127	81 208
Résultat de cession d'actifs	(166 127)	(4 175)
Subventions d'investissement	(746)	(1 142)
Autres éléments	1 370	763
Coût de l'endettement financier net	5 007	6 159
Impôts	22 948	21 930
Capacité d'autofinancement	134 167	145 947
Variation du besoin en fonds de roulement	21 382	(2 795)
Impôt décaissé	(23 946)	(33 208)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	131 603	109 944
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	116 305	73 202
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	15 298	36 742
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(63 170)	(77 482)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 819	3 222
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 103	(2 831)
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(58 248)	(77 091)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(682)	(49)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés		
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	147	23
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	(535)	9 197
Prix d'acquisition des titres consolidés	(1 066)	(6)
Prix de cession des titres consolidés	189 767	9 223
Dettes nettes sur titres consolidés	-	
Variation de périmètre sur la trésorerie	10 899	13 219
Sous total flux liés aux titres consolidés	199 600	13 213
Variation des autres immobilisations financières	430	(1 201)
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	141 247	(55 882)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	134 972	(29 713)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	6 275	(26 169)
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société HIME		
Dividendes versés	(42 077)	(8 767)
Autres variations sur capitaux		
Variation des dettes financières	(9 563)	(47 146)
Intérêts (décaissés) encaissés	(4 887)	(6 499)
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(56 527)	(62 412)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(55 665)	(58 225)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES	(862)	(4 187)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	(283)	3 030
E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES		(1 682)
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	216 040	(7 002)
Trésorerie à l'ouverture	113 558	120 560
Flux nets de l'exercice	216 040	(7 002)
Autres flux non monétaires		
Trésorerie à la clôture	329 598	113 558

w⁹

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES

La capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement s'élève à 134,2 M€ à comparer à 145,9 M€ en 2016, en baisse de 11,8 M€ (-8,1%).

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive sur l'année de 21,4 M€ et les impôts décaissés d'élèvent à -23,9 M€.

Au total, les flux nets de trésorerie sur activités s'élèvent à + 131,6 M€ en 2017, en progression de 21,7 M€ par rapport à 2016.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux actifs incorporels et corporels s'élèvent à -58,2 M€ en 2017, contre -77,1 M€ en 2016.

Les flux de trésorerie liés aux investissements d'actifs financiers sont positifs (encaissement) à hauteur de 199,5 M€ en 2017, intégrant la cession du pôle Propreté. En 2016 ils étaient de 21,2 M€ en intégrant la cession d'Atrium.

Au total, les flux nets de trésorerie sur opérations d'investissements s'élèvent à + 141,2 M€ en 2017 contre -55,9 M€ en 2016.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENTS

La variation des flux de trésorerie liés aux opérations de financement représentent un décaissement net de -56,5 M€ en 2017 contre un décaissement net de -62,4 M€ en 2016 (soit une variation de +5,9 M€). A noter plus particulièrement :

- Une augmentation des dividendes versés en 2017 par rapport à 2016 (impact de -33,3 M€)
- La ligne New Money RCF est impactée d'une variation de +40 M€ : la ligne avait été remboursée à hauteur de 40 M€ en 2016, ce qui est non applicable en 2017 (la ligne étant entièrement non tirée, tant au 31 décembre 2016 qu'au 31 décembre 2017)
- Des remboursements de dette financière pour un montant total de -3,4 M€ en 2016 contre -8,3 M€ en 2017, résultant des mécanismes prévus par les conventions de crédit
- Enfin, les intérêts décaissés se sont réduits de +1,6 M€

Au global, la variation de trésorerie est positive de 216 M€ en 2017 et la trésorerie du Groupe s'établit en fin d'année à +329,6 M€.

Investissements bruts d'exploitation

	Décembre 2017	Décembre 2016
	Réel	Réel
Hors Propreté (En milliers d'euros)	12 mois	12 mois
Eau en France	38 010	26 888
Ingénierie	842	585
International	5 127	5 656
Loisirs	8 047	7 934
Corporate	9 564	11 596
PRIX D'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES (TFT)	61 590	52 659

Les investissements de l'Eau France sont essentiellement constitués de renouvellement de compteurs, de réalisation de travaux concessifs sur les contrats de DSP et d'autres investissements opérationnels (matériel et outillage).

A l'International, les investissements concernent des acquisitions de divers matériel.

Dans les Loisirs, les investissements se rapportent pour 6,8 M€ à l'activité golfs et 1,2 M€ à l'activité campings en Délégation de Service Public (DSP).

Les investissements « Corporate » incluent la mise en œuvre des projets informatiques visant à digitaliser et améliorer la productivité du Groupe. En 2016 ils incluaient également les investissements d'aménagement réalisés relatifs au déménagement du siège social (intervenu en juillet 2016).

Dettes financières par échéance

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Crédit à terme Saur	13	100 000	
New Money CAPEX Saur	4 048	27 471	
Autres emprunts et dettes diverses	531	721	
TOTAL	4 592	128 192	

Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque de non liquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2017	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

La dette de refinancement du Groupe SAUR portée par la société Saur en date du 8 octobre 2013 a été couverte par des contrats de cap de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros.

En l'état actuel des conditions de marché et de financement du Groupe, la valeur "marked to market" du CAP est nulle au 31 décembre 2017.

Risque matières premières

Saur est exposée sur leur partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de change

Le Groupe est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2017, le groupe est engagé sur une vente à terme de francs suisses CHF d'un montant de 1,4 million de CHF en raison du développement d'un nouveau marché dans ce pays sur la partie ingénierie pour 2018.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LES COMPTES CONSOLIDES SONT ETABLIS

Aucun évènement post-clôture significatif n'est à signaler.

PERSPECTIVES ET EVOLUTION PREVISIBLE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Pour l'année 2018, le Groupe entend commencer à déployer le développement de ses activités tel qu'il a été prévu dans le Business Plan 2018-2022, en particulier à l'international. Ce développement se fera cependant avec une attention stricte dans le choix des projets.

Par ailleurs les plans de productivité et de rationalisation continueront d'être déployés.

L'année 2018 sera également une année charnière dans la préparation du refinancement du Groupe.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2018 devrait continuer de progresser et dépasser les 1,3 milliard d'euros. L'EBITDA devrait également continuer sa progression, dans la continuité de ces dernières années.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le programme R&D du Groupe s'appuie sur 3 axes forts :

- le travail sur des sites du groupe pour des essais laboratoire/pilote/prototype avec le personnel R&D
- la collaboration avec des organismes de recherche "académiques" pour la recherche plus fondamentale (modélisation des procédés, ...)
- le co-développement avec des partenaires industriels (PME ou PMI) d'outils pour améliorer notre productivité et la qualité de nos offres.

Le programme de recherche est divisé en 5 thèmes que sont le traitement des micropolluants, les réseaux de distribution, la thématique « Valoriser, Recycler, Piloter », la réutilisation des Eaux Epurées Traitées (REUT) et enfin l'ingénierie Ecologique.

Le Président

